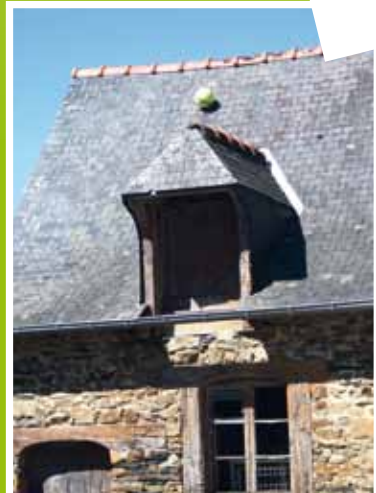


Louvigné de Bais



Photos insolites par des Louvignéens

Bulletin municipal

Juin 2015 - N° 64

Déclarations préalables accordées

- ✓ **Vignerons Gilles** - 9 lot les Petits Champs : Puits de lumière
- ✓ **Brossier Jean** - 21 rue Guy d'Espinay : réfection joints de façades
- ✓ **Jeuland Jean-Jacques** - 7 lot les Petits Champs : extension maison

Permis de construire accordés

- ✓ **Betton Marie-Ange** - 4 le clos Sévigné : Extension maison
- ✓ **Pigeon Entreprise** - étang de Daniel : extension bureaux
- ✓ **Marion Loïc** - rue Mme de Sévigné : modificatif : rehausse de maison et garage
- ✓ **Zilli Gabriel / Cariou Laury** - 16 rue du Ruisseau : modificatif : modification façades
- ✓ **Haigron Joël** - la Mancellière : hangar
- ✓ **Transports Thierry Pigeon** - La Rougerie : Bâtiment de stockage

Calendrier des manifestations

Juillet

- 11/ Feu d'artifice + cochon grillé : organisé par Inter'anim : espace détente
- 30/ journée grillades : organisée par les anciens combattants : salle polyvalente

Septembre

- 5/ Forum des associations : salle polyvalente de 10 h à 13h
- 12/ remise des cartes de chasse : salle Beau Soleil

Octobre

- 3/ repas du CCAS : salle polyvalente
- 6/ concours de belote : organisé par club amitiés et loisirs : salle polyvalente
- 10/ Loto : organisé par l'Envol : salle des sports

Horaires de la Mairie

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 14h à 16h
(du 1^{er} juillet au 31 août le secrétariat de mairie est fermé le samedi matin)

Agence Postale

L'agence postale est à votre disposition tous les jours le lundi (14 h 45 - 17 h 45) et du mardi au samedi (9 h 00 - 12 h 00)

Déchetterie

| | |
|----------|---------------------------------------|
| Lundi | 10 h 00 – 12 h 00 |
| mercredi | 9 h 00 – 12 h 00 |
| Samedi * | 9 h 00 – 12 h 30 14 h 00 – 18 h 00 |

* fermeture à 17 h 30 de novembre à février



Naissances :

- ✓ **Geffray Lya**, 9 rue du Ruisseau, née le 18.11.14 à St Grégoire
- ✓ **François-Lubin Elena**, 8 rue des Fontaines, née le 26.11.14 à Rennes
- ✓ **Gilles Kylian**, 12 rue des Douves, né le 02.12.14 à Rennes
- ✓ **Haigron Timéo**, La Morinais, né le 30.01.15 à Vitré
- ✓ **Drouyer Malone**, l'Auberais, né le 30.01.15 à Rennes
- ✓ **Brenugat Sixtine**, 13 chemin de la Bodinière, née le 20.03.15 à Rennes
- ✓ **Gautier Alban**, La Taunière, né le 28.04.15 à Vitré
- ✓ **Bréjoin Lilian**, 36D rue Mme de Sévigné, né 29.04.15 à Vitré
- ✓ **Lorguilloux Camille**, 3 place de la mairie, né le 16.05.15 à Vitré
- ✓ **Bon Julie**, Le Colombier, née le 23.05.15 à Vitré

Mariage

- ✓ **RECTIFICATIF** : Clouet David et Simon Anne-Laure, le 13 septembre 2014

Décès et transcriptions de décès

- ✓ **Bachelet Jean**, le 06.02.15 à Vitré
- ✓ **Roussigné Christian**, le 28.02.15 à Louvigné de Bais
- ✓ **Caudron née Macé Marie-Thérèse**, le 18.03.15 à Louvigné de Bais
- ✓ **Albert Frédéric**, le 30.04.15 à Louvigné de Bais



EDITORIAL

« Importance de la vie associative. »

Notre commune compte une vingtaine d'associations, 23 exactement. La diversité de ces associations et leur dynamisme constituent une richesse pour notre commune. Elles sont l'un des piliers de notre démocratie sociale et culturelle. Petites ou grandes, elles contribuent à faire vivre notre cité, elles participent à son développement tout en permettant l'épanouissement individuel et le renforcement du vivre ensemble.

Comme vous avez pu le lire, les communes ont préparé leurs budgets dans un contexte financier resserré suite à la baisse des dotations de l'état (moins 39 000€ pour cette année) et à l'augmentation des charges de fonctionnement (plus particulièrement à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.)

Conscients de l'importance de la vie associative, nous n'avons pas voulu cependant diminuer les subventions. Nous avons essayé de répondre au mieux aux demandes des associations.

Cette année 16 110€ de subventions directes ont été accordées. Il faut aussi y ajouter toutes les subventions indirectes: achat de matériel, eau, électricité, heures du personnel communal pour l'entretien des salles, des terrains etc...

Le projet d'une nouvelle salle multifonctions est à l'étude. Une commission aidée du cabinet CERUR travaille sur ce projet. L'objectif est de répondre aux besoins des associations sans bloquer les autres investissements. Nous devons toujours trouver l'équilibre entre le souhaitable et le possible.

Il est donc prévu: un hall d'accueil, une salle de 300m² – 400 places assises spectacle et 250 places assises repas, un office réception traiteur. Une cloison acoustique la divisera en 2 parties.

Et nos jeunes?

La commission jeunesse a organisé 3 réunions. 116 invitations avaient été envoyées, 25 jeunes sont venus à une, deux ou trois réunions. Lors de la dernière, il avait été décidé qu'ils devaient se rencontrer sans les élus de la commission afin d'envisager l'orientation à donner à une structure. Les membres de la commission attendent afin de continuer ensemble la réflexion.

Avec l'arrivée des vacances, nous allons essayer de laisser tous nos soucis de côté et nous ressourcer pour repartir plein d'énergie.

Bonnes vacances à tous.

L'adjoint responsable de la vie associative – enfance jeunesse - communication
Henri Mouton

Sommaire

P 2 de couv. **Autorisations d'urbanisme**
Etat civil
Horaires
Mairie et agence postale
Calendrier des manifestations

1 Editorial

4 à 12 **Conseil municipal**

13 à 18 **Informations municipales**

Travaux église St Patern
Travaux LGV
Accueil des nouveaux arrivants

Inventaire des cours d'eau
Bibliothèque

Place aux jeunes

Ordures ménagères

Argent de poche

Chèque Sport

Recensement militaire

Activités périscolaires

Taxi

Covoiturage

L'outil en main

Frelon asiatique

Accueillir un lycéen étranger

BAFA

SMICTOM

19 **Nouveaux commerçants**

20 **Chronique des élus d'opposition**

21 à 23 **Vie sociale**

Espace jeux Capucine

Anciens combattants

Club amitiés et loisirs

CCAS

24 à 29 **Vie scolaire**

Charles Perrault

Envol

APEL / Envol

Ecole privée Saint Patern

APEL / OGEC

29 à 33 **Vie associative**

Amicale de pêche

Association Espace Sophro

Dynamic gym

Les petites raquettes

Football-club

Volley Club

33 à 35 **Vie culturelle**

La bibliothèque

Théâtre "La Vigne au Loup"

La paroisse

L'école de dessin

Fait main

Conseil municipaux

Les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles en intégralité sur le site Internet de la commune www.louvignedebais.com menu « Actualité – les comptes rendus municipaux ».

Séance du 2 décembre 2014

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2014

Espace rural/ aménagement foncier : Demande de transfert de la parcelle ZD1.

Nous n'avons pas de pouvoir pour effectuer ce transfert qui n'a pas été pris en compte dans l'aménagement foncier. Nous avons pris contact avec St Didier qui entretient l'abri et la parcelle et attendons des infos.

Busage

Accord du conseil pour le busage sur 150m du futur sentier pédestre situé aux 4 chênes.

Réception de chemins d'exploitation

La réception de trois chemins d'exploitation a été faite. Des réserves sont prises pour celui situé aux Patisseaux – Champ Bodin.

Location de 2 ha à la Chardronnais qui reviennent à la commune

Trois demandes de location concernant ces 2 ha ont été faites par écrit, pas de décision pour le moment car nous aurons sous peu une compensation de terre à faire en raison de l'extension de la zone artisanale. Nous ne pouvons donc pas nous engager pour le moment. Nous reportons la décision à début 2015.

Travaux

Chapelle Saint Job : travaux de protec- tion du retable

Suite à la visite du 24 Septembre 2014 de la chapelle St Job par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et du service patrimoine architectural, Mr le Maire fait savoir qu'il y a lieu de mettre en sécurité l'édifice et de protéger le retable classé.

Le devis de l'atelier Coreum s'élève à 4 919€ 80 HT soit 5 903€ 76 TTC.

Le conseil à l'unanimité :

- accepte le devis mentionné ci-dessus
- sollicite les subventions de la DRAC et du Conseil Général agence départementale pour ces travaux.
- sollicite aussi une dérogation pour commencer les travaux au plus vite considérant que la DRAC souhaite que ces travaux se fassent au plus vite avant l'hiver.
- autorise Mr le Maire ou l'adjoint délégué à signer toute pièce concernant ce dossier.

Rue Mme de Sévigné

Suite au conseil de septembre, le cabinet Legendre a réalisé une proposition de maîtrise d'œuvre sur l'aménagement des stationnements dans cette rue qui s'élève à 2400€ HT.

Le conseil après délibération et à l'unanimité :

Valide la proposition et autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces du dossier et de lancer la consultation

Rue Anne de Bretagne et Route du Breil

Le cabinet Legendre a transmis une proposition de maîtrise d'œuvre d'un montant de 13 750.00€ HT pour l'aménagement de ces rues (trottoirs, stationnements...). Travaux estimés à 250 000€ HT.

Le conseil après délibération et à l'unanimité :

Valide la proposition et autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces du dossier et de lancer la consultation.

Eclairage public

Remplacement des lanternes situées près de la station-service

Des devis ont été demandés.

Citéos : 3 993.00€ HT

SPIE : 4 266.35€ HT

Le conseil après délibération et à l'unanimité :

Valide le devis d'un montant de 3993.00€ HT de la société Citéos et autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces du dossier et de demander les subventions dont pourrait bénéficier la commune pour ces travaux.

Travaux église :

Appel au mécénat

Le conseil après délibération et à l'unanimité :

- Accepte de mettre en place le mécénat pour le financement des travaux de l'église.
- Met en place la solution de mécénat, « en direct » : les dons sont envoyés à la mairie qui fait le suivi et qui transmet les dons à la trésorerie qui envoie les attestations fiscales

- Autorise Mr le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces du dossier.

Commission d'Appel d'Offres spécifique

Le conseil à l'unanimité valide après délibération la C.A.O. spécifique aux travaux de l'église :

Titulaires : Thierry PIGEON, Yves MARTIN, Henri MOUTON, Marie Noëlle RENAULT, Joseph JEULAND

Suppléants : Annick DELEPINE, Sébastien PETTIER, Gérard GERAUX, Sophie SALLES, Valérie LOUESSARD

Finances

Proposition achat de terrain

M. Maignan et Mme Baron sortent.

Les propriétaires des parcelles B880, 883, 884 et 1621 situés à la Chardronnais souhaitent les céder à la commune.

Ces terrains représentent une surface totale de 8324m² pour un montant de 56000€ plus les frais de négociations (3052.05€)

Le conseil après délibération et à l'unanimité des membres présents :

- Accepte l'achat des parcelles pour un montant total (négociation incluse) de 59052.05€ et autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces du dossier

Mr Maignan et Mme Baron reviennent dans la salle

Décision Modificative : Budget Assainissement

Afin de régulariser les écritures comptables de fin d'année, le conseil municipal, à l'unanimité, valide les écritures suivantes :

| | | |
|----------|--|-------|
| Cpt 1678 | Autres dettes conditions particulières | +2000 |
| Cpt 2315 | Travaux | -2000 |
| Cpt 622 | Rémunération intermédiaire | -2000 |
| Cpt 675 | Immobilisation cédée | +2000 |

Décision Modificative : Budget Beau Soleil

Afin de régulariser les écritures comptables de fin d'année, le conseil municipal, à l'unanimité, valide les écritures suivantes :

| | | |
|-------------|-----------------------|-------|
| Compte 1641 | Remboursement emprunt | + 250 |
| Compte 020 | Dépenses imprévues | - 250 |

Décision Modificative : Budget Communal

Afin de régulariser les écritures comptables de fin d'année, le conseil municipal, à l'unanimité, valide les écritures suivantes :

| | | |
|-------------------------|-----------------------------------|---------|
| Chapitre 12 compte 6411 | Personnel titulaire | +60 000 |
| Chapitre 12 compte 6413 | Personnel non titulaire | +20 000 |
| Chapitre 022 compte 022 | Dépenses imprévues | -20 000 |
| Chapitre 023 compte 023 | Virement section investissement | -60 000 |
| Chapitre 23 compte 2313 | construction | -60 000 |
| Chapitre 021 compte 021 | Virement section d'investissement | -60 000 |

Personnel Communal : Prime de fin d'année 2014

Le conseil adopte à l'unanimité, pour 2014, de verser une prime d'un montant de 587.49€ au personnel communal.

Divers

Présentation rapport sur l'eau potable 2013

Le conseil après délibération et à l'unanimité :

Valide le rapport 2013 sur le service d'eau potable et d'assainissement.

Voirie : demande de changement de nom

Les riverains du lieu-dit « Fouesnel » souhaitent un changement de nom et proposent « Domaine de Fouesnel »

Le conseil après délibération et à l'unanimité :

Accepte le changement de nom du lieu-dit Fouesnel en lieu-dit « Domaine de Fouesnel » et autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces du dossier

Mission locale : désignation d'un élu référent

Le conseil après délibération et à l'unanimité :

Désigne Mme Patricia Pierre référent de la Mission Locale pour la commune de Louvigné de Bais

Frelons asiatiques

Devant le danger que représente cet insecte, le conseil propose de prendre en charge la destruction de ces nids.

Pour cela il est proposé de passer une convention avec un organisme accrédité par le Conseil Général, la FDGON. Coût de l'adhésion 125€.

Ensuite si le nid est en dessous de 8 mètres la destruction coûtera 105€, si le nid est au-dessus de 8 m sa destruction coûtera 180€.

Le conseil après délibération et à l'unanimité :

Accepte que la commune prenne en charge la destruction des nids de frelons asiatiques et autorise Mr le Maire à signer la convention avec la FDGON

Cimetière :

Une réflexion sera faite sur l'aménagement du cimetière notamment le jardin du souvenir.

Une commission va être désignée pour ce dossier.

Séance du 13 janvier 2015

Travaux

Eglise : les résultats de la commission d'appel d'offre d'œuvre, a été présenté au conseil pour l'attribution des lots pour le démarrage des travaux.

- Lot maçonnerie : Ets Grevet LAVAL pour 168 879 00€ HT
- Lot menuiserie : Ets Coreum pour 12 115 45€ HT
- Lot vitraux : Ets VITRAIL France avec option doublage du vitrage : 128 184 74€ HT
- Lot électricité : Ets Bernard pour 23 904 83€ HT

Le total est environ 20% inférieur à l'estimation

Assainissement : Devis du Cabinet Bourgeois pour l'inspection des réseaux d'eaux usées : 4695€ HT. Ce devis est accepté à l'unanimité

Bâtiment annexe mairie : une partie de l'assise de l'annexe de la mairie n'appartient pas à la commune, il est proposé de l'acheter pour continuer l'aménagement de cette partie.

L'estimation des domaines sera vue ultérieurement.

Salle multifonction : Discussion sur le projet de la salle.

Le conseil vote une enveloppe de 2.5 millions d'euros. (Bâtiment, aménagement intérieur et extérieur)

Finances

ARIC - cotisation 2015 participation communale : 519€

Subventions aux associations 2015 valeur du point

Le calcul des subventions est réalisé à partir de critères (nombre d'adhérents, adultes/ enfants, projets) A ces critères est attribué une valeur point.

La commission « vie associative » propose au conseil de conserver le point à : 1,19€

Adopté à l'unanimité

Salle des sports : devis pour enrouleur de moquette : le devis étant de 7920€, le conseil décide de ne pas acquérir cet enrouleur. Revoir aussi l'affichage sur le port des chaussures de ville

Dossier subvention « plan relance » du conseil général : le conseil général débloque des fonds pour relancer l'investissement sur le département. Mr le maire a déposé des demandes pour des projets d'investissement. (Montant subventionné : 20% du coût Ht des travaux retenus : église et menuiseries de l'école publique.

Subvention DETR : Mr le maire a déposé des demandes de subventions à la préfecture pour des travaux d'aménagement rue Anne de Bretagne et route du Breil et Mme de Sévigné.

Espace rural

Echange de terrain CCAS/ Commune afin de réaliser une unité foncière pour les deux entités.

Personnel communal

Modification du temps de travail de notre bibliothécaire pour réduire, à sa demande son temps de travail de 6h par mois pour des raisons personnelles. Pas de changement pour les horaires de la bibliothèque. Validation à l'unanimité

Création de poste pour un agent de service périscolaire (cantine, ménage, garderie). Il appartient au conseil de créer un poste d'adjoint technique 2^e classe. Le conseil autorise cette création de poste.



Séance du 24 février 2015

Finances

Subvention aux associations communales

La commission finances a présenté ses propositions de subvention pour chacune des associations communales, les montants étant établis sur la base de valeur du point approuvée lors du précédent conseil.

Le conseil valide, à l'unanimité, l'ensemble des subventions proposées par la commission et présentées dans le tableau ci-dessous.

| |
|---|
| Volley Ball : 1800€ Afficheur acheté par la commune Subvention bloquée pendant 3 ans |
| Palets : 350€ |
| Football : 2200€ |
| Pêche : 350€ |
| Danse/cabaret du cœur : 1300€ + 200€ en exceptionnel (anniversaire) |
| Théâtre : 1500€ |
| Club amitié loisirs : 400€ |
| Inter'anim : 500€ + Feu d'artifice payé par la mairie |
| Anciens combattants : 200€ |
| CSF : 2400€ pour capucine 0€ pour le club parents |
| Dessin : 1100€ + 1300€ |
| P'tites raquettes : 200€ + 3 tables achetées par la commune |
| L'envol : 760€ |
| APEL : 500€ |
| Increvables : 400€ |
| Chasse : 150€ + 500€ piégeage |

Le conseil, après délibération, approuve, à 11 voix pour - 6 abstentions - 1 voix contre, la proposition de la commission finances de ne pas attribuer de subvention au Club Parents CSF en raison de la non transmission d'information par l'association sur la pérennisation de ce club et du fait que l'association est déjà subventionnée par la CAF.

Subvention aux

associations hors commune

Le conseil valide, après délibération et à l'unanimité, les montants de subvention proposés par la commission et présentés dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---------------------------|------|
| MFR Craon : | 41€ |
| MFR Montauban : | 41€ |
| Journée pour un métier : | 75€ |
| Bâtiment CFA : | 41€ |
| Solidarité Paysans : | 53€ |
| Prévention routière : | 40€ |
| Les restaurants du cœur : | 150€ |
| France Adot : | 53€ |
| FNATH : | 53€ |
| Alcool assistance : | 53€ |
| Ligue contre le cancer : | 53€ |
| Rêves de clown : | 53€ |
| AFM : | 53€ |
| Bistrot mémoire : | 53€ |
| Inst'mère : si demande | 53€ |
| SOS amitié : | 53€ |

Photocopies accordées aux associations communales pour 2015

Le conseil approuve le nombre de photocopies attribué à chaque association et mentionné dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---------------------|------|
| Théâtre | 350 |
| Capucine- csf | 1000 |
| Sapeurs-pompiers | 250 |
| Anciens combattants | 320 |
| Danse | 560 |
| Club | 500 |
| Fait mains | 300 |
| Gym | 400 |
| Interanim | 500 |
| Volley | 560 |
| Foot | 680 |
| Pêche | 450 |
| Chasse | 190 |
| Palets | 300 |
| Envol | 3000 |
| Apel | 2500 |

Participation école publique Charles Perrault

Le conseil valide, à l'unanimité, la proposition de participation attribuée à l'école publique Charles Perrault d'un montant de 9572.92€ pour les fournitures et le petit matériel. Ce montant est calculé au prorata du nombre d'élèves (191) sur les bases revalorisées suivantes (+ 1% par rapport à 2014) :

Fournitures scolaires : 28.90€ par élève
Petit matériel : 21.22€ par élève

Subvention transports scolaires Ecole publique Charles Perrault

Le conseil approuve le renouvellement de la subvention pour le transport scolaire lors des sorties pédagogiques pour un montant de 2700€ (identique à 2014).

Caisse des écoles : remboursement au budget communal

La caisse des écoles reverse au budget communal le montant correspondant aux salaires des agents mis à disposition pour le fonctionnement de la garderie. Le conseil valide la proposition de la commission finances concernant le remboursement par la caisse des écoles au budget communal d'un montant de 16019.95€.

Coût d'un élève à l'école publique Charles Perrault

Le conseil approuve les coûts moyens par élève présentés par la commission finances :

Maternelle : 1002.43€
Primaire : 381.06€

Ces coûts servent au calcul de la dotation attribuable à l'école privée Saint Patern dans le cadre du contrat d'association.

Participation école privée St Patern 2015

Le conseil, après délibération et à l'unanimité, approuve le versement, au titre du contrat d'association, de la somme de 80975.52€ à l'école privée Saint Patern.

Ce montant est établi à partir du nombre d'élèves habitant la commune, soit 52 enfants en maternelle et 66 en primaire, et des coûts par élève établis auparavant. Soit $(52 \times 1002.43) + (66 \times 381.06) = 77276.32€$.

Somme à laquelle s'ajoute le montant des fournitures scolaires : $128 \times 28.90€ = 3699.20€$.

Validation des comptes administratifs 2014

Le conseil valide les comptes administratifs 2014 présentés par Monsieur le Maire Thierry Pigeon.

Voirie – Bâtiments Communaux

La commission a présenté le compte rendu de la réunion du 20 février 2015 dont voici les faits marquants.

Eglise : début des travaux prévu le 18 mars 2015.

Chapelle St Job : les travaux concernant le coffrage du retable ont été constatés. La commission est par ailleurs favorable à la consultation des architectes patrimoniaux pour le constat de l'état sanitaire du bâtiment.

Abri Bus pour le Transport Scolaire en centre bourg : la commission prend note du besoin d'un abri bus en centre bourg proche de l'arrêt des cars scolaires. Le dossier va être examiné par la commission.

Réfection des réseaux eaux usées : présentation du compte rendu du Cabinet Bourgois pour l'étude diagnostique des inspections vidéo des réseaux d'eaux usées. En résumé, l'ordre de priorité proposé pour la réfection de ces réseaux est le suivant :

1^{re} priorité : - Rue Mme de Sévigné - Rue Guy d'Espinay - Rue St Patern pour un montant estimé à 392 500€ HT.

2^e priorité : - Rue Anne de Bretagne - Rue St Patern (suite) pour un montant estimé à 140 00€ HT.

En parallèle, il est envisagé d'engager un travail de terrain auprès des particuliers pour lutter contre les apports d'eaux parasites provenant du secteur privé.

Travaux de peinture fenêtres et portes école publique Charles Perrault : le conseil retient le devis Jeuland pour un montant de 2 948.70 € HT soit 3 538.44 € TTC.

Eclairage du carrefour RD 777 - RD 95 (devant garage) : devis de 3 993€ HT pour changement des 11 lampadaires (subvention attendue de 1 996,50 €).

Travaux de voirie : aménagement de la fin de la rue Anne de Bretagne (du terrain des sports à la route du Breil) et aménagement de la route du Breil. Coût estimé des travaux : 250 000€ auxquels s'ajoutent l'effacement de réseau et l'éclairage public estimés à 50 000€. Le conseil décidera lors du budget 2015 si ces travaux précités seront retenus dans le programme de travaux 2015.

Aménagement de stationnements en rive de la RD 777 : ce dossier sera annulé et reporté considérant les travaux de renouvellement des canalisations des réseaux eaux usées sur la RD 777 Rue Mme de Sévigné.

Vitre communauté

Groupement de commande pour le matériel informatique

Le conseil approuve l'adhésion de la commune au groupement d'achat pour matériel informatique, proposé par Vitré Communauté, afin de bénéficier de prix réduits lors des prochains investissements.

Réunion du bureau communautaire

Suite à la dernière réunion du bureau communautaire, Mr Henri Mouton informe le conseil sur différents sujets à l'étude au sein de la communauté :

- Mise en place d'une aide et conseil auprès de l'office du logement pour les propriétaires qui ont un bien à vendre,
- Création éventuelle d'une ligne de bus (Louvigné-Vitré) un jour par semaine pendant les vacances scolaires,
- Mise en réseaux des bibliothèques du territoire.

Groupement site Internet

Jean Pierre Bertinet informe le conseil du projet de mise en place, au sein de la communauté de communes, d'un groupement pour

la création, à coût réduit, d'un site internet pour chaque commune adhérente. Le conseil unanimement lui donne son aval pour participer à la prochaine réunion du groupe de travail programmée le 4 mars 2015.

Projet

Salle Polyvalente

Suite à la décision du conseil, du 13 janvier 2015, de ne pas dépasser un montant maximal de 2 200 000€ HT, et sur la base des critères définis lors de la réunion de la commission élargie du 9 février 2015, le conseil donne son accord pour demander un nouveau projet au cabinet CERUR à partir des éléments suivants :

- Salle multifonction d'une superficie de 350 m²,
- Cloison amovible procurant une très bonne isolation acoustique afin de créer 2 salles indépendantes utilisables simultanément,
- Un seul vestiaire avec douches,
- Gradins tribunes télescopiques limités à 150 places,
- Suppression de la salle de danse,
- Suppression des terrasses extérieures et diminution des parkings enrobés.

Une fois réalisé, ce nouveau projet sera présenté aux associations par le Cabinet CERUR et la commission « salle multifonctions ».

Divers

Maires Ruraux : adhésion 2015

Le conseil approuve l'adhésion de la commune pour l'année 2015 à l'association des maires ruraux pour un montant de 96 €.

Personnel : renouvellement des assurances des risques statutaires

La commune, via le Centre de Gestion, dispose d'une assurance qui la rembourse en cas d'arrêt maladie de certains agents. Le contrat arrivant à terme, le conseil autorise le Centre de Gestion à renégocier ce contrat.

Salle de musique : renouvellement du bail

Mr Goujon, professeur de musique, utilise à l'année la salle de musique de l'espace culturel le mardi soir et le mercredi. Le conseil décide de revaloriser le loyer annuel à 565€ (561€ actuellement).

Restaurant scolaire

Un contrôle du restaurant scolaire a été effectué par l'Inspection Sanitaire qui en a tiré des conclusions très satisfaisantes.

Salle des sports

Afin de résoudre la problématique de la protection du sol lors de manifestations extra sportives, une étude tarifaire a été faite sur la base

de dalles de protection adaptées de 2m x 1m. Cette solution s'avère très onéreuse Le bilan : 20 889€ TTC. Une visite de la salle des sports de St Didier, où un autre système de revêtement est en place, est décidée.

Commission jeunesse

Patricia Pierre informe le conseil que la rencontre entre les jeunes de Louvigné de Bais et l'association de Montreuil/Pérouse s'est bien passée et qu'elle reste maintenant à la disposition des jeunes pour les soutenir dans la construction de leurs projets.



Séance du 31 Mars 2015

Le procès-verbal de la réunion du 24 Février 2015 est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Travaux

Travaux : propositions de la commission finances

Bâtiments

| | |
|------------------------------------|---------|
| Toiture Saud Cour | 15 000€ |
| Garage /Capucine | 30 000€ |
| Menuiseries école Charles Perrault | 33 000€ |
| Aménagement annexe mairie | 20 000€ |

Voierie

| | |
|---|---------|
| Scellement tampon | 5 000€ |
| Achat de panneaux | 1 000€ |
| Aménagement avenue des Vallons | 17 000€ |
| Busage fossé de la Bouvrie | 5 000€ |
| Changement lumière RD 777/ RD 95 | 5 000€ |
| Effacement réseaux rue Anne de Bretagne | 50 000€ |

Après délibération et à l'unanimité le conseil municipal valide les propositions de la commission finances pour la réalisation de ces travaux.

Salle polyvalente

Suite aux réunions :

- Comité de Pilotage (copil) et du cabinet Cérur
 - Comité de Pilotage et les associations,
- le cabinet Cérur a rédigé le Programme Technique Détaillé, nécessaire à la validation du projet et au lancement de la consultation.

A l'unanimité, le conseil valide le PTB, fixe la surface de la salle à 300m², et autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à lancer la procédure de consultation des architectes et à signer les pièces relatives à ce dossier.

Achats : propositions de la commission finances

Matériel école

| | |
|----------------------|--------|
| Panneaux d'affichage | 500€ |
| Tableau | 500€ |
| Ordinateur portable | 500€ |
| Serveur école | 2 200€ |
| Tables et chaises | 450€ |

Secteur associatif / sportif

| | |
|------------------------------|--------|
| Jeux extérieurs | 2 500€ |
| Panneaux d'affichage sportif | 3 047€ |
| Table ping-pong | 1 400€ |

La commission « enfance Jeunesse » devra choisir les jeux extérieurs pour les enfants de 0 à 3 ans ou bien de 6 à 11 ans.

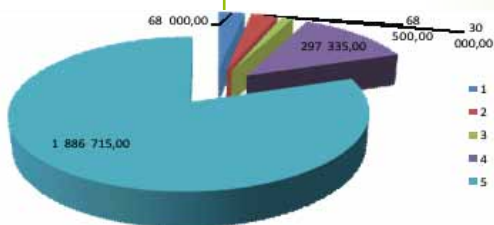
Après délibération et à l'unanimité le conseil municipal valide les propositions de la commission finances pour la réalisation de ces achats.

Budget communal 2014

FINANCES

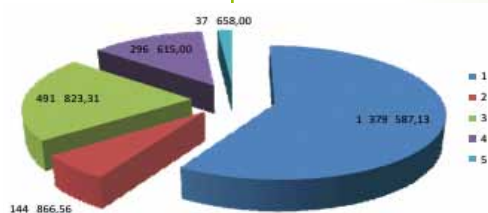
Section d'investissement

Dépenses



| | | |
|--------------|---------------------------|---------------------|
| 1 | dépenses imprévues | 68 000,00 |
| 2 | emprunts | 68 500,00 |
| 3 | études | 30 000,00 |
| 4 | immobilisation corporelle | 297 335,00 |
| 5 | construction | 1 886 715,00 |
| TOTAL | | 2 350 550,00 |

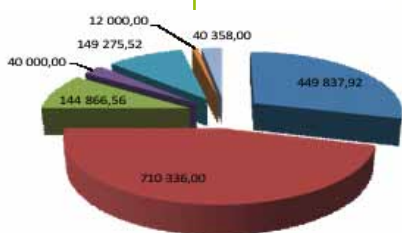
Recettes



| | | |
|--------------|-----------------------------------|---------------------|
| 1 | excédent reporté | 1 379 587,13 |
| 2 | virement section fonctionnement | 144 866,56 |
| 3 | fctva, excédent capitalisé et TLE | 491 823,31 |
| 4 | subvention d'investissement | 296 615,00 |
| 5 | amortissement | 37 658,00 |
| TOTAL | | 2 350 550,00 |

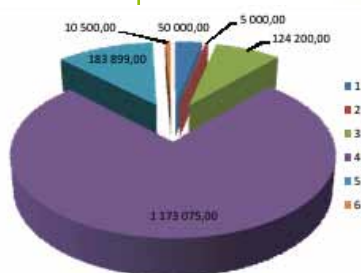
Section de fonctionnement

Dépenses



| | | |
|--------------|-----------------------------------|---------------------|
| 1 | charges à caractère général | 449 837,92 |
| 2 | charges de personnel | 710 336,00 |
| 3 | virement section d'investissement | 144 866,56 |
| 4 | dépenses imprévues | 40 000,00 |
| 5 | indemnités et subventions | 149 275,52 |
| 6 | charges financières | 12 000,00 |
| 7 | divers | 40 358,00 |
| TOTAL | | 1 546 674,00 |

Recettes



| | | |
|--------------|--------------------------------|---------------------|
| 1 | excédent antérieur reporté | 50 000,00 |
| 2 | Remboursement rémunération | 5 000,00 |
| 3 | produit des services | 124 200,00 |
| 4 | impôts et taxes | 1 173 075,00 |
| 5 | dotation Etat Région et autres | 183 899,00 |
| 6 | loyers | 10 500,00 |
| 7 | divers | 40 358,00 |
| TOTAL | | 1 546 674,00 |

Bibliothèque

Comme chaque année, le conseil municipal doit fixer un budget pour le fonctionnement de la bibliothèque.

Budget 2015 proposé par la commission finances.

Fonctionnement :

| | |
|---------------------------------------|---------------|
| Imprimés | 4 100€ |
| CD | 600€ |
| Périodiques | 800€ |
| Médiathèque numérique | 370€ |
| Animations | 2 150€ |
| Equipement, bureautique, informatique | 1 200€ |
| TOTAL | 9 220€ |

En investissement une demande a été déposée pour l'achat d'un meuble de classement bandes dessinées d'un montant de 1 700€ et d'un nouvel ordinateur d'un montant de 1 200€.

Après délibération et à l'unanimité le conseil municipal valide ces budgets de fonctionnement et d'investissement, autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à demander les subventions et à signer les pièces relatives à ce dossier.

Site internet

Vu le code général des collectivités territoriales.

Vu le code des marchés publics, et notamment l'article 8 relatif aux groupements de commandes.

Vu la délibération de la commune de Domalain, qui assurera le rôle de coordinateur, en date du 30 Mars 2015, approuvant le groupement.

Considérant l'intérêt d'adhérer au groupement de commandes pour bénéficier des effets d'économie qu'il permet.

Considérant la création d'un groupement de commande constitué à l'échelle de 9 communes du territoire de Vitré Communauté.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au groupement de commandes concernant la création d'un squelette de site internet, approuve les termes de la convention constitutive et autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer ladite convention.

Vitre communauté

A compter du 1er Juillet 2015, la DDTM n'assurera plus la gestion des autorisations d'urbanisme (permis de construire, demandes préalables ...). De ce fait, Vitré Communauté propose aux communes de son territoire de s'en charger, moyennant une participation financière estimée à 200€ par dossier.

Trois possibilités sont proposées :

- Soit une délégation totale pour un montant de 8 240€
- Soit une délégation partielle, où la commune gèrerait les certificats d'urbanisme et les demandes préalables sans création de surface, pour un montant de 6 000€
- Soit une délégation partielle, où la commune gèrerait les certificats d'urbanisme les demandes préalables sans création de surface et les contrôles de conformité, pour un montant de 5 400€.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil décide de retenir la proposition n°2, estimant que la somme de 6 000€ correspond au nombre de dossiers traités les années précédentes, à laquelle s'ajoute le coût de la gestion par Vitré Communauté de 200€ par dossier.

OGEC école Saint Patern

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'OGEC école Saint Patern souhaite le cautionnement de la commune pour un emprunt de 20 000€ sur 7 ans contracté auprès du Crédit Agricole. Cet emprunt est réalisé afin de remplacer les menuiseries extérieures de l'école.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal accepte de se porter caution.

Divers

Maires de France 35

Il est proposé au conseil d'adhérer, pour l'année 2015, à l'association des maires de Frances 35 pour un montant de 668,74€.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à verser cette cotisation.

Convention missions facultatives CDG 35

Le Centre de Gestion demande au conseil municipal de renouveler la convention concernant les missions facultatives qu'il propose aux communes (médecine préventive, inspection des conditions de travail, assurances risques statulaires...). Cette convention a pour durée le mandat actuel jusqu'à la fin de l'année civile, soit le 31 Décembre 2020. La participation financière sera facturée en fonction des services utilisés. Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer les documents relatifs à ladite convention.

Séance du 17 Avril 2015

La validation du conseil du 31 Mars 2015 est différée

Démission

Monsieur le Maire informe le conseil de la démission de Monsieur Martin conseiller et adjoint au maire. « Cette démission ne pouvait être annoncée au conseil avant l'accord du Préfet. »

Monsieur le Maire propose:

- de remonter à la liste majoritaire selon les dernières élections municipales. Monsieur Renou qui était le 17^e sur la liste menée par Monsieur Pigeon a été contacté et accepte de siéger au conseil municipal.
- de garder 4 adjoints comme il a été convenu lors de la dernière élection du conseil.

Monsieur Jeuland se propose comme adjoint pour remplacer Monsieur Martin. Un vote à bulletin secret est organisé : 18 votants, 18 bulletins: 16 voix pour Monsieur Jeuland et 2 abstentions.

Monsieur Jeuland est élu en tant qu'adjoint au Maire.

Changements dans les commissions :

Commission urbanisme et commission bâtiments communaux : Monsieur Jeuland passe vice-président à la place de Monsieur Martin et Monsieur Renou remplace Monsieur Jeuland

Commission espace rural : Monsieur Renou remplace Monsieur Martin

Commission commerces, artisanat et industries: Monsieur Jeuland remplace Monsieur Martin

Commission appel d'offres: Madame Delépine devient suppléante.

Syndicat des eaux: Monsieur Renou accepte de devenir délégué de ce groupement syndical et Monsieur Jeuland reste suppléant.

Commission COPIL (future salle multifonctions) Monsieur Jeuland entre dans la commission à la place de Monsieur Martin.

Gestion du personnel : Monsieur Jeuland remplace Monsieur Martin

Les modifications des commissions ont été adoptées à l'unanimité.

Nouvelle déchetterie

Monsieur le Maire informe qu'une nouvelle déchetterie financée par le SMICTOM sera implantée sur le terrain proche de l'ancienne Pergola.

Subvention sortie scolaire

Le conseil adopte à l'unanimité la subvention demandée par l'école Charles Perrault pour un séjour à Fénicat à Bruz en conservant le taux habituel de subvention qui est de 12,5%.

Cela représente la somme de 390,23€. Le CCAS subventionne aussi à hauteur de 10%.

Séance du 28 Avril 2015

Les procès-verbaux des séances du 31 mars 2015 et 17 avril 2015 ont été approuvés à l'unanimité.

Site internet intercommunal et désignation d'un référent

Le conseil a validé lors de la dernière réunion la création du squelette du site internet via Vitré Communauté. Dossier porté par la commune de Domalain. Initialement, il y avait 11 communes désormais il n'y en a plus que 9 (Balazé et Saint Didier s'étant retirées.)

Le groupe de travail a transmis le CCTP (cahier des clauses techniques particulières) à valider et a demandé à ce que chaque commune désigne un référent qui siègera à la commission d'appel d'offres.

A l'unanimité le conseil valide le CCTP pour la création du site

internet intercommunal et désigne Mr Jean-Pierre Bertinet comme référent pour ce dossier. Il siègera au jury lors du choix de la société retenue pour la création de ce site internet.

Devis pour travaux

Il est nécessaire de refaire le marquage au sol à certains endroits de la commune (passages piétons, stops, stationnements...)

Le devis retenu est le devis de la société « Sima ouest » d'un montant de 2189,50€ HT

Des travaux d'enrobé sont à prévoir au niveau de la rue des Frères Amyot d'Inville et du chantier Beau Soleil.

Le devis retenu est le devis de la société « Beaumont » d'un montant de 2415€ HT.

Achat de terrain pour l'extension de la ZA des Mazures

Le conseil avait prévu au PLU des parcelles classées en 1AUA en prévision de l'extension de la zone artisanale des Mazures (parcelles A 1355, A 1356 et en partie la A 1349 pour une surface totale d'environ 15 000m²)

Le propriétaire étant vendeur, à l'unanimité des membres présents, le conseil accepte l'acquisition des parcelles A 1355, A 1356 et en partie la parcelle A 1349 pour une surface d'environ 15 000m² au prix d'achat de 3,60€ le m² et accepte que les frais de notaire et de géomètre soient à la charge de la commune.

Eglise saint Patern : quels sont les grands travaux entrepris ?

- **Travaux de maçonnerie intérieure et extérieure.**
 - Piochement des enduits ciments, dégradation des joints.
 - Lavage et brossage de la façade pour remise en valeur des parements
 - Re-jointement
- **Travaux de menuiserie soubassements**
 - Dépose, réfection et restauration des lambris.
- **Travaux de reprise d'électricité de l'ensemble de l'église.**
 - Réfection et mise en conformité des installations électriques.
- **Restauration des 5 vitraux dont 3 classés.**



Vitrail 2 « St Joseph » non classé

Vitrail 4 « la transfiguration » de 1542 classé le 11/05/1907

Vitrail 6 « le Résurrection » du 16^e siècle classé le 11/05/1907

Vitrail 8 « oculus » non classé

Vitrail 10 « la Samaritaine » de 1888 classé le 29/08/1984

- Dépose avec soins des panneaux de vitraux et transport en atelier avec occultation provisoire des baies.
- Nettoyage et restauration avec remise en plomb complète (collage des casses, remplacement des pièces altérées ou manquantes)
- Repose des vitraux restaurés
- Vitrierie reprenant le dessin simplifié du vitrail.

Ces travaux font partie d'une première tranche. Ils se poursuivront en 2^e tranche restauration côté Nord et en 3^e tranche restauration du chœur.

Il est toujours possible de faire un don pour les travaux de l'église. S'adresser à la mairie jusqu'au 31 juillet 2015.

Travaux liés à la ligne LGV

Les travaux connexes suite à l'aménagement foncier seront en cours de finalisation cet été 2015.

Les poses des rails de la ligne à grande vitesse seront faites à partir de la fin juillet.

La mise en service du TGV est prévue pour mai 2017.

Inventaire des cours d'eau

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sur la Vilaine et ses affluents, l'Institution d'Aménagement de la Vilaine débute un inventaire des cours d'eau. Cet inventaire aura lieu sur le Bassin Versant de la Seiche dont notre commune fait partie d'octobre 2015 à mai 2016.

Pour la joindre : aureore.lebreton@eptb-vilaine.fr

Accueil des nouveaux arrivants

Le samedi matin 21 mars, les nouveaux arrivants dans la commune ces 2 dernières années étaient invités par le maire et son conseil municipal à se retrouver à la salle du club pour échanger autour d'un petit déjeuner.

Une quinzaine de personnes avait répondu positivement à cette invitation.

Ce temps d'échange est important, il permet aux nouveaux arrivants de connaître les élus, d'exprimer leurs remarques négatives et positives et aux élus de faire connaissance avec les nouveaux arrivants.



Bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque composée de 6 bénévoles et d'une salariée vous accueille :

| | |
|----------|------------------------------|
| Mercredi | 14h30 -17h30 |
| Vendredi | 16h30 - 18h30 |
| Samedi | 10h00 -13 h00 14h00-16h00 |

Vous pouvez retrouver toutes les actualités sur le blog de la bibliothèque : <http://bmlouvignedebais.wordpress.com/>

Place aux Jeunes !

La commission « jeunesse » a souhaité rencontrer les jeunes de 12 à 17 ans de notre commune.

Plus d'une vingtaine de jeunes ont répondu à l'appel.

Plusieurs rencontres ont eu lieu

D'une façon générale, nos jeunes se plaisent bien à Louvigné de Bais, tant en activités qu'en équipements, peu font des activités en dehors de la commune.

Ils ont émis le souhait d'obtenir un transport collectif pour se rendre à Vitré afin de ne pas toujours solliciter leurs parents.

Ils ont eu également l'idée de s'inscrire dans la même démarche que les jeunes de l'association « coup de pouce » de Montreuil sous Pérouse, à savoir : offrir aux louvignéens quelques services comme du jardinage, garde d'animaux, baby sitting, faire le service pour des baptêmes, mariages anniversaires etc pour se faire de l'argent de poche.



Ils souhaiteraient dans l'avenir avoir un local où ils pourraient se réunir de temps à autre.

La commission jeunesse a proposé de voir avec « Vitré Communauté » pour le transport. C'est actuellement à l'étude.

Elle a organisée une rencontre avec l'association « coup de pouce » qui a donné lieu à nos jeunes de se constituer en association. Une salle leur sera réservée à leur demande pour leur prochaine réunion de réflexion.

La commission leur propose aussi une aide administrative en cas de besoin.

Quant au local, la commission n'est pas contre mais n'a pas à l'heure actuelle de lieu à leur proposer.

La commission « jeunesse »

Ordures ménagères et tri sélectif

Rappel ! Les bacs d'ordures ménagères ainsi que les sacs jaunes du tri sélectif ne doivent pas être déposés sur les trottoirs avant la veille au soir du ramassage afin d'éviter des dégradations par différents animaux.



Argent de poche

Le dispositif « argent de poche » 2015 continu !

Les jeunes garçons ou filles de 16 à 18 ans intéressés par ce dispositif peuvent se renseigner en mairie.

Les jeunes engagés dans ce cadre, travaillent par chantier de 3 heures. Le nombre de chantiers est limité à 5 dans le mois avec un maximum de 30 par an.

Chaque chantier de 3 heures est rémunéré 15 €.

Le dispositif a déjà été mis en place cette année lors des vacances de Février et Avril

Le recensement militaire pour les jeunes



Nous vous rappelons qu'il leur est obligatoire de se présenter en mairie dans les trois mois qui suivent la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Pour se faire recenser, les jeunes garçons et filles concernés doivent présenter le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Chèque Sport 2015/2016 : pour bouger sans se ruiner !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis huit ans maintenant un Chèque Sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs âgés de 16 à 19 ans. Ainsi, lors de la saison 2014/2015, plus de 29 000 jeunes ont bénéficié du Chèque Sport et ont ainsi réduit de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année, à compter du 1^{er} juin, les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur jeunes.bretagne.bzh et le faire valoir auprès des 4 800 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs

sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Toutes les infos sur jeunes.bretagne.bzh



Les activités périscolaires (t.a.p)

Les activités périscolaires qui ont débuté en septembre sont terminées dans les écoles Charles Perrault et Saint Patern. Le bilan est positif même si nous avons connu quelques disfonctionnements durant l'année.

Afin d'améliorer ces Temps d'activités Périscolaires quelques aménagements vont avoir lieu à la rentrée



Les enfants dégustant leurs fruits au sirop en TAP cuisine avec Annie



En Canevas avec Jacqueline



prochaine.

Merci à tous les intervenants qui ont permis de faire découvrir des activités diverses et variées tout au long de cette année scolaire.

Voici un aperçu de ce qui s'est passé cette année scolaire 2014-2015.



Au football avec Ludovic



En jeux extérieurs avec Johanna



En sport avec Jonathan

En bibliothèque avec Agathe

Taxi.com

Taxi.com est un service de transport à la demande qui fonctionne sur réservation pour des personnes de + de 65 ans ou bénéficiaires de certaines allocations (rsa, cmu, carte d'invalidité, apa, aah) :

Jours de fonctionnement :

- le lundi de 9h à 18h30 (réservation le vendredi entre 9h et 12h)
- le mercredi de 9h à 18h30 (réservation le mardi entre 9h et 12h)
- le samedi de 9h à 13h (réservation le vendredi entre 9h et 12h)

Un tarif unique quelle que soit la distance parcourue. Taxi.com fonctionne uniquement sur 46 communes de Vitré Communauté.

Tarif pour un aller simple :

- 3€ : + de 65 ans ou personne inscrite à l'ANPE
- 2€ : bénéficiaires CMU et RSA ainsi que leurs ayants droits mineurs, carte d'invalidité, Allocation pour Adulte Handicapé, Allocation personnalisée d'Autonomie

Pour pouvoir utiliser le service Taxi.com, vous devez obligatoirement faire une demande d'adhésion auprès de votre mairie.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le règlement du service de transport à la demande disponible en mairie

Covoiturage

Ehop, le nouveau réseau de transport citoyen

Envie d'aller au travail autrement, de réduire votre budget transport ? Vous modifiez votre rythme professionnel ? Ayez le réflexe Ehop !

Parce que se rendre à son travail pèse de plus en plus lourd dans le budget des ménages.

Parce que covoiturer permet d'améliorer ses trajets quotidiens : moins de dépenses, moins de fatigue, plus de sécurité et plus de convivialité !

Ehop est un réseau de covoiturage départemental spécialiste du domicile - travail, et peut répondre à vos attentes. Economique, responsable et solidaire, Ehop vous met en relation avec d'autres covoitureurs de votre territoire, tout en considérant vos contraintes au quotidien (horaires, rendez-vous personnels, rythmes scolaires ...).

Covoiturez quand vous voulez et d'où vous voulez ! Certains jours, toute la semaine, depuis le collège, une aire de covoiturage, le bourg ... et jusqu'à la porte de votre entreprise.

Pour s'inscrire, c'est simple, gratuit, et c'est ici : www.ehop-covoiturage.fr . Pourquoi pas vous ?

Un renseignement ? 02 99 35 10 77

Le réseau Ehop est porté par l'association Covoiturage+.

Covoiturage + est une structure de l'économie sociale et solidaire, soutenue par les collectivités et entreprises du département. Elle porte le projet de développement du covoiturage domicile - travail en Ile-et-Vilaine depuis 2002. Elle a pour objectif de faire reconnaître ce mode de déplacement comme un réseau de transport en commun innovant.



L'outil en Main : Echanger et transmettre

L'outil en main s'insère dans un contexte socio-économique qui a beaucoup évolué. Les ateliers sont un lieu d'échange et de transmission de savoir-faire mais également de valeurs et de lien social. La relation intergénérationnelle qui s'y développe permet l'épanouissement des deux générations qui échangent et travaillent ensemble à la création manuelle.

L'idée de faire se rencontrer des enfants avides de découvrir le travail manuel et des gens de métier retraités ayant envie de transmettre leur savoir-faire se concrétise dans les associations l'outil en main selon trois principes fondamentaux : L'initiation aux métiers manuels et du patrimoine se fait dans **de vrais ateliers**, avec **de vrais outils** et dispensée par **de vrais gens de métier**.

Les objectifs concrets :

- La revalorisation des métiers manuels et du patrimoine, souvent



dévalorisés mais qui constituent encore des gisements d'emploi pour les jeunes ;

- La sauvegarde de métiers en voie de disparition dont le savoir-faire doit être conservé ;
- En offrant à l'enfant l'opportunité de découvrir les métiers manuels, l'outil en main peut lui permettre de s'orienter professionnellement vers un métier choisi ;

- Les femmes et hommes de métier retraités, par leur investissement dans les associations retrouvent une utilité sociale leur permettant de « mieux vieillir »

«L'Outil en main» prend forme et l'association est en train de se mettre sur pied à Châteaubourg. **Elle cherche des bénévoles pour encadrer les ateliers destinés aux jeunes.**

Déjà 14 personnes prêtes à transmettre leur savoir-faire ont rempli une fiche de contact. Michel Pigeon et son équipe font un appel aux personnes intéressées pour accroître encore l'effectif. En septembre 2015, «l'Outil en main» de Châteaubourg (et ses environs) devrait démarrer.

Contact : Michel Pigeon : 06.08.97.42.84 ou Didier Himene : 02.99.00.75.07 (mairie)

Frelon asiatique

Tout savoir sur le Frelon asiatique
La présence du Frelon asiatique (*Vespa velutina*) a été découverte en France en 2005 ; depuis ce frelon s'est largement répandu car il ne rencontre aucun prédateur naturel. En Ille et Vilaine, le premier nid a été observé en 2008. Depuis, la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles est intervenue sur plus de 1000 nids.

Le reconnaître

Le frelon asiatique est plus petit que le frelon européen, avec des couleurs plus foncées hormis une bande jaune orangé sur l'abdomen. Le nid est érigé en mars-avril et sera abandonné en fin d'automne.

Quels dangers ?

Pour les jardiniers : s'il n'est pas dérangé, il est peu agressif. Malgré les croyances, il n'est pas plus dangereux que les autres frelons.

En revanche, si l'on s'approche du nid, il peut attaquer violemment, et les piqûres sont douloureuses. On constate une augmentation du nombre et de la gravité des accidents du travail liés à ces piqûres.

Pour les abeilles et pour l'apiculture : le frelon asiatique est un super-prédateur. De mai à juillet, il nourrit ses larves d'abeilles domestiques prélevées dans les ruchers. Ajouté aux pesticides et au virus varroa, le Frelon asiatique est un réel problème pour l'apiculture.

Que faire ?

Au printemps, repérez les nids : leur détection, puis destruction constituent le meilleur gage pour éviter sa propagation

Alerter la FDGON 35 qui organise la destruction des nids (payant)

En l'état actuel des connaissances, il n'est pas conseillé aux particuliers de mettre des pièges à frelons, car ils n'ont pas eu beaucoup d'effets.



En savoir plus : www.fgdon35.fr ou www.jardineraunaturel.org

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement

48 boulevard Magenta
35000 Rennes - 02.99.30.35.50
info@mce-info.org
www.mce-info.org

Accueillir un lycéen étranger

Jeunes lycéens étrangers Colombiens et allemands, Cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur

trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Paula, jeune colombienne âgée de 15 ans, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2015 pour 4 mois. Elle aime les animaux et joue de la guitare basse. Elle pratique le volley-ball, le basket-ball et le football.

Tharek est allemand et étudie le français depuis 6 ans. Il a 17 ans et pratique le violon et le piano. Il attend une famille avec impatience pour l'année scolaire 2015/2016 !

Ce séjour permet une réelle ou-



verture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir». Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Formation BAFA :

cfag35@gmail.com

☞ ☀

Devenez animateur !

Formation BAFA

👉 Spécial été 2015

Approfondissements

Internat : 360€ / Demi pension : 280€
A Tinténiac (35) et Vannes (56)

Jeux et grands jeux
Du 22 au 27 Août

Grands jeux, journée à thème et spectacles
Du 22 au 27 Août

Formation générale

Internat : 460€ / Demi pension : 380€
A Tinténiac (35) et Vannes (56)

Du 22 au 29 août

Facebook :
Cfag IlleetVilaine -Morbihan

CFAG 35 - 56

12 Coteaux de la Heurteloie
35190 La BAUSSAINE
06 80 72 37 30



TRIMAN : le nouveau logo du recyclage

Quel produit se recycle ? Quel produit ne se recycle pas ? Depuis le 1er janvier, le logo TRIMAN nous informe des produits qui bénéficient d'une filière de recyclage et qui relèvent d'une consigne de tri.

Quelle différence avec le point vert ?

On pense souvent à tort que le point vert d'Eco-emballages signifie que le produit que l'on achète se recycle ou qu'il est recyclé. Ce logo signifie en réalité que le producteur paie une contribution à l'éco-organisme. Celle-ci est reversée ensuite aux collectivités qui gèrent les emballages recyclables pour financer leur traitement.



Pourquoi ce logo ?

Le nouveau logo TRIMAN indique quant à lui que le produit se recycle et qu'il bénéficie d'une filière de recyclage. Il peut être appliqué sur le produit, la notice ou l'emballage, ou tout autre support dématérialisé comme le site web du producteur.

Avec TRIMAN, plus d'ambiguïtés. Son objectif est de responsabiliser le consommateur lors de ses actes d'achat et d'aider les habitants dans leurs gestes de tri.

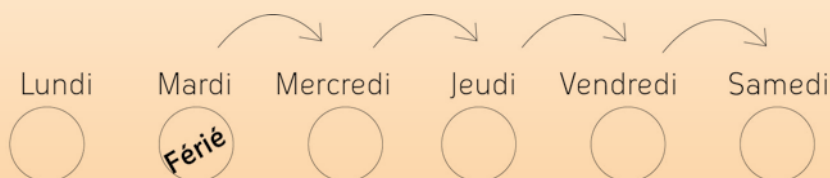


La collecte passe à l'heure d'été

Pendant les mois de juillet et août, la collecte des déchets (bacs gris et sacs jaunes) sera assurée une heure plus tôt, afin de permettre aux agents de travailler à des heures moins soumises aux températures élevées.

Les changements liés au 14 juillet

Le mardi 14 juillet étant férié, il n'y aura pas de collectes des déchets (bacs gris et sacs jaunes) ce jour-là. Elles seront toutes décalées d'une journée jusqu'à la fin de la semaine, comme indiqué sur ce schéma :



Les déchèteries, habituellement fermées le mardi, n'ouvriront pas le 14 juillet.

Les changements liés au 15 août

Le 15 août étant un samedi, il n'y aura pas d'impact sur la collecte. Toutefois, les déchèteries seront fermées. Elles ouvriront aux horaires habituels le reste de la semaine.

Des actions pour réduire ses déchets

En 2009, le SMICTOM s'est engagé avec l'ADEME pour réduire de 35 kg/habitant la quantité de déchets.

5 ans plus tard, à la fin de ce programme de prévention des déchets (PLPD), l'objectif est atteint. Pour cela, diverses campagnes de sensibilisation ont été menées sur le terrain à destination des particuliers, professionnels, associations et collectivités.

L'objectif commun à toutes ces actions est de permettre à chacun d'obtenir des clés pour changer ses habitudes, en gardant en tête que le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas.

Un second programme verra le jour dans les prochains mois, avec de nouveaux objectifs à atteindre.

Découvrez les actions menées depuis 2009, sur : www.smictom-sudest35.fr/dossier

Réservez votre composteur !

En septembre et octobre, 5 dates de distribution de composteurs sont prévues. Une formation sera donnée dans le même temps par un professionnel du compostage. La réservation de son composteur (300 litres pour 20€ ou 600 litres pour 30€) est obligatoire. Elle peut être faite dès à présent dans la rubrique « en ligne » sur : www.smictom-sudest35.fr



Avis d'enquêtes publiques

En vue de la création de 3 déchèteries (Vitré, Saint-Aubin-du-Pavail et Bais), des enquêtes publiques vont être réalisées entre mai et juin. Les habitants des communes concernées et alentours sont invités à consulter les avis d'enquête publique disponibles sur le site web du SMICTOM : www.smictom-sudest35.fr



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

L.B.E - Letort Bureau d'Etudes

Après avoir passé plus de 10 ans à apprendre mon métier, d'abord sur le terrain (BEP menuiserie en poche), puis à différents postes tel que dessinateur, chargé d'affaires et responsable de bureau d'études dans un cabinet d'architecture Rennais d'une dizaine de collaborateurs, j'ai décidé de faire le grand saut en créant ma société LBE.

Je propose donc mes services aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels pour la réalisation de projets de rénovation, d'agrandissement, d'aménagement intérieur et extérieur....

Plans, études techniques, consultation des entreprises, suivi de chantier et réception de travaux sont des missions que je peux également réaliser.

Mon secteur géographique s'étend avec des projets sur Rennes, la Bretagne et partout où il y a des projets, Paris, Nantes...



Etheo production

Est une société spécialisée dans la production, réalisation et édition de film haute définition. Que ce soit pour des événements familiaux (mariage, baptême etc...) professionnel (publicitaire, institutionnel...) ou événementiel, nous vous accompagnons dans vos démarches pour obtenir le résultat correspondant à vos attentes.

Jérôme Gauteux
etheoproduction.jimdo.com
06.16.04.43.87



Louvigné Pizza

Eric Sarrazin a ouvert « Louvigné Pizza » depuis le 1^{er} mai 2015 à la place de l'ancienne station-service (route de Vitré).

Pizzas, frites, burgers sandwiches à emporter.

Ouvert de 11h à 14h et de 19h à 21h30

sauf le lundi soir

06.43.74.95.44 ou 06.79.28.88.03



Cabinet d'orthophonie

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture depuis le 7 juin 2015 de notre cabinet d'orthophonie à Louvigné de Bais, 2 place de la mairie.

Vous pourrez nous contacter au 02.99.76.57.84. Elise Thébault et Laure Décré».





En cette fin de premier semestre 2015, nous ne pouvions vous parler que finance, engagement et projet.

Comme vous avez pu le lire, nous avons validé le budget communal en acceptant une augmentation modérée des taux d'imposition.

En effet, face aux baisses des dotations de l'Etat, il nous est apparu important :

- de continuer à soutenir le tissu associatif (en l'aidant à exister et à investir),
- de maintenir la gratuité des activités proposées dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires,
- de permettre l'investissement de lourds travaux de voirie et assainissement ainsi que de la nouvelle salle multifonction.

Nous nous étions engagés à porter votre parole. Une de vos volontés était la mise en place d'une ligne de bus reliant notre commune à Vitré. Après plusieurs mois de pourparlers à la commission Transport de la Communauté de Communes du pays de Vitré (entre élus des communes rurales et le service Transport), nous avons obtenu cette ligne.

A partir de juillet 2015, pendant les vacances scolaires et une fois par semaine, tous les habitants de Louvigné de Bais pourront se rendre à Vitré. Cette ligne de bus est gratuite et expérimentale sur une année.

A la date de mise en page de cette chronique, nous ne connaissons pas le

jour et les horaires de passage du bus. Ces informations seront communiquées en juin par le service Transport de Vitré Communauté. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés. A toute fin utile, nous vous rappelons les coordonnées du service Transport :

02-99-74-70-26 ou

www.vitrecommunaute.org.

Depuis plusieurs mois, une réflexion est engagée en commission « salle multifonction » et en conseil. Il nous fallait évaluer les besoins tant au niveau surface, nombre de salles, en tenant compte de l'évolution démographique et des demandes des associations. La commission est allée visiter des réalisations ce qui a permis de cerner les possibilités d'aménagements intérieurs en fonction de nos attentes. En parallèle, un cabinet d'étude a proposé une ébauche pour l'investissement à prévoir. Ayant des éléments concrets, nous avons demandé une rencontre avec les associations afin de réfléchir ensemble sur les enjeux de cette réalisation. A Louvigné, nous aurons deux salles : une salle multifonction et une salle des sports avec une belle surface. Une question importante est posée : pourquoi construire une salle multifonction pour les manifestations nécessitant une salle de 400m² et plus, pour seulement quelques jours dans l'année, vu l'importance de l'investissement? Il existe aussi une salle des sports qui peut accueillir un

public important. Toutefois cette salle a besoin d'un équipement adéquat pour de meilleures conditions d'utilisation pour les bénévoles qui ont la volonté de lancer de belles animations.

Après cette période de réflexions et de débats nécessaires, nous qui siégeons à la commission « salle multifonction » avons voté pour une salle de 300m². Le budget de la commune ne doit pas être bloqué pendant des années pour un seul investissement. Par contre, le conseil municipal s'est engagé à étudier de nouveaux moyens de recouvrement du sol de la salle des sports pour les manifestations importantes.

Au mois d'avril, notre commune a changé d'adjoint et de conseiller municipal. Nous regrettons de n'avoir pas pu tous les trois voter, faute d'avoir reçu la convocation et le pouvoir dans les délais légaux.

Nous ne pouvions terminer cette chronique, sans saluer les compétences techniques en urbanisme de Mr Yves Martin. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Continuez à nous contacter, afin que vos demandes, attentes et/ou projets puissent être abordés lors des commissions communales et extra communales ainsi qu'aux conseils municipaux.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances pour cet été 2015.

Marie Noëlle RENAULT

Jean Yves LEBLANC

Sophie SALLES

pourvousetavecvous35@gmail.com

Texte édité tel qu'il nous a été transmis

Précisions à apporter à la chronique de l'opposition

Transport vers Vitré

« **Nous avons obtenu cette ligne** » La demande de transport vers Vitré n'a pas été portée à Vitré Communauté seulement par l'élue de l'opposition membre de la commission transport mais aussi par l'élue de la majorité représentant Louvigné de Bais au bureau de Vitré Communauté et par les 2 délégués communautaires.

Nous pensons que les élus représentant le conseil de Louvigné de Bais dans les différentes commissions à Vitré Communauté étaient les représentants de tout le conseil.

Pendant les vacances d'été, le car arrivera à 14h place du Champ de

Foire permettant ainsi de prendre une navette à 14h 15 pour se rendre à la base de loisirs. Ce service prendra effet le 6 juillet prochain et passera dans la commune soit le lundi ou le vendredi. Pour le jour et l'horaire des précisions seront données fin juin.

Salle multifonctions

« **Nous avons demandé une rencontre avec les associations** » La rencontre avec les associations a été demandée par tous les membres de la commission « salle multifonctions »

« **Nous qui siégeons à la commission avons voté pour une salle de 300 m²** » après débat lors du conseil municipal

du 31 mars 2015 à l'unanimité le conseil a voté pour une salle de 300 m². 400 places assises (spectacle) et 250 places assises (repas)

Vote

La convocation et le pouvoir ont été envoyés dans les délais légaux qui sont de 3 jours francs minimum.

Les élus de la majorité regrettent d'avoir à apporter ces précisions renforçant à vos yeux le clivage majorité / opposition. Le souhait des conseillers municipaux était est toujours de réaliser un travail d'équipe pour le bien de la commune.

Les élus de la majorité.

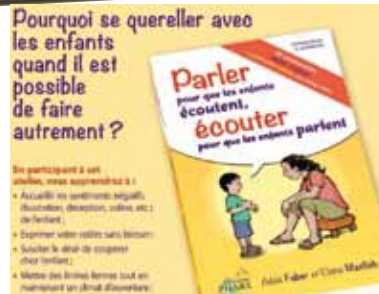
Atelier d'éveil « Capucine »



La CSF Louvigné de Bais, c'est :

Capucine, qui fête ses 20+1 ans d'espace jeux ou « atelier d'éveil » consacré aux enfants de 0 à 3ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou assistant(e) maternel(le), ouvert désormais 3 fois par semaine, grâce au soutien de la municipalité : lundi, mardi et jeudi de 9h30 à 12h, hors vacances scolaires. Une éducatrice de jeunes enfants est présente pour chacun des groupes, à raison d'une séance sur deux.

Un spectacle de fin d'année, en juin 2015, a réuni exceptionnellement les 3 groupes autour d'un tapis à comptines chantées et signées en langues des signes avec l'animatrice Marion Jost de l'association « Passeur de cultures ».



Un club parents, avec un premier atelier sur la communication en famille pour l'année 2014/2015. Une dizaine de parents s'inscrivent à l'année pour un rendez-vous mensuel et travaillent avec les méthodes de Faber et Mazlish : « parents épanouis, enfants épanouis ».

Une autre session est ouverte aux inscriptions courant octobre 2015 sur le thème de la fratrie sans rivalité. Il n'y aura que 10 places afin de favoriser les échanges dans le groupe.

Bourses aux vêtements 0/16ans, jouets, puériculture par an.

Printemps/été, début avril

Automne/hiver, 3^e semaine de novembre. Samedi 21.11 dépôt des articles et dimanche 22.11.2015, vente.



Des conférences.

En mars dernier, la conférence sur les méthodes d'apprentissages efficaces et ludiques et plus particulièrement « le mind mapping » animée par Laurent Pavageau a réuni une quarantaine de personnes sur cette méthode d'apprentissage efficace et ludique, en particulier auprès des jeunes enfants.

L'association CSF espère renouveler cette action, à la plus grande satisfaction des familles.

Des sorties familiales.

Dimanche 7 juin dernier, au parc des Gayeulles à Rennes, une cinquantaine de personnes de Louvigné de Bais se sont réunies autour d'un pique-nique convivial et ont découvert l'accrobranche pour toute la famille.

Une autre sortie familiale aura lieu à la rentrée 2015, au zoo de Champrépus.

C'est aussi de nombreux projets à venir pour rassembler les Louvignéens et dynamiser notre commune.

Pour tout renseignement contacter les co-présidentes :

Marina ROSSARD

(02.99.49.08.65) ou

Marina BROCARD

(06.62.00.89.61)

csf.louvigne@gmail.com



Anciens Combattants, soldats de France « Louvigné de Bais - Chancé »

En date du 20 mars 2015, l'association a changé de présidence.

Bernard Davenel a été nommé Président et André Richard vice-président. Tous les deux sont soldats de France.



Les anciens combattants et soldats de France se sont rassemblés le dimanche 3 mai pour le 70ème anniversaire du 8 mai 1945 mettant fin à la guerre contre l'Allemagne. L'office religieux terminé, les combattants se sont rendus au monument aux morts accompagnés par les élus des municipalités de Louvigné de Bais et de Chancé, les pompiers, les enfants des écoles et la population.

Après la montée des couleurs et le



dépôt de gerbes par les maires des deux communes, une minute de silence a été observée à la mémoire des morts de toutes les guerres et les combattants disparus récemment.

Monsieur le président, Bernard Davenel a lu la lettre de l'UNC. Les enfants et la chorale ont chanté l'hymne européen.

A ne pas manquer :
Jeudi 30 juillet, journée grillades des anciens combattants à la salle polyvalente. Cette journée est ouverte à tous. Inscriptions auprès des responsables de l'association.

N'ayant pas reçu la lettre du ministre des combattants, monsieur le Maire a remercié tout le monde et a invité l'ensemble des présents à prendre le verre de l'amitié.

Club Amitiés et Loisirs

Le 8 janvier se déroulait notre assemblée générale annuelle avec une large participation. (82/115) Ces moments de proximité et d'échange de vœux en ce début d'année sont toujours un temps fort de la vie du club qu'il s'agisse de son administration, de ses activités ou de ses projets.

Marie-Jo Orhan a souhaité prendre un peu de distance avec la vie du club après 9 années passées au conseil d'administration. Dans une prochaine publication nous relaterons l'expression de notre reconnaissance pour tout ce qu'elle a apporté à la vie de notre association. Nous accueillons et félicitons la nouvelle élue Monique Godais qui a bien voulu accepter de pourvoir à son remplacement.

C'est bien sûr aussi l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et d'en tirer les enseignements pour nos actions futures.

A cet égard, en inscrivant ce passé dans une perspective, nous sommes invités à réfléchir aux adaptations souhaitables : proposer les activités susceptibles de répondre au plus grand nombre de nos adhérents, mais aussi élargir notre accueil et nous ouvrir notamment aux attentes de la classe d'âges arrivée plus récemment à la retraite.

Dans un contexte de mutations technologiques rapides, de grande mobilité et de loisirs toujours plus diversifiés, cette démarche suppose de la constance dans nos

objectifs et de ne pas tomber dans un constat négatif sans lendemain. Il est de notre responsabilité, face à l'allongement du parcours de la vie post professionnelle de donner autour de nous l'image d'une frange sociale à la fois utile et dynamique capable d'intégrer dans ses activités les plus jeunes venus à la retraite.

Par ailleurs, cette classe croissante dite « des retraités » n'est pas en retrait !... ou en marge, elle participe toujours à la vie économique de son milieu, elle peut même contribuer à l'humaniser.

Dans cet esprit, notre club, grâce à sa cohésion dans la durée a réussi en quelques années à conforter le nombre de ses adhérents passant de 90 à 119

cotisants à ce jour et à diversifier ses propositions d'activités. Cet effort doit être poursuivi car la structure démographique de notre association a considérablement évolué au regard de ses 140 à 150 membres de ses débuts plus nombreux de l'époque, la retraite plus précoce et l'espérance de vie plus longue aujourd'hui.

Aussi, outre nos réunions de quinzaine (jeux et randonnées pédestres) rappelons les principales manifestations et initiatives de ce début d'année :

- Le groupe «activation de la mémoire» a terminé en avril ses réunions mensuelles d'hiver pour la 3ème année en animation autonome. (12 à 15 personnes en moyenne) avec une Sortie pique-nique le 19 mai au lac de Guerlédan.
- Le 12 février la traditionnelle dégustation crêpes rassemblait 72 participants
- Le 3 mars 5 équipes de belote ont participé au concours de Vitré Fougères à Torcé au profit de la lutte contre le cancer (268 équipes)
- Le 24 mars notre concours de belote intercommunal de printemps accueillait comme l'an passé 94 équipes à la salle polyvalente. Nous renouvelons notre souhait de voir de nouvelles équipes se déplacer dans les communes environnantes afin de maintenir en retour cette bonne participation.
- Le banquet cantonal du 11 avril organisé cette année par le club de Domagné a réuni 190 convives dont 46 Louvignéens.

- Le Buffet Campagnard du 21 mai à (la salle polyvalente) rassemblait la quasi-totalité des adhérents disponibles ou en mesure de se déplacer.
- Notre sortie annuelle d'une journée s'est déroulée le 26 juin avec croisière sur la Loire accompagnée d'un repas, parcours en petit train à Chalonnes et visite d'une cave.
- 2 innovations en 2015 sont promises à un développement en 2016

Des Formations Informatiques (animées par un retraité bénévole)

Une première session de Niveau 1 (initiation) composée de 9 personnes s'est déroulée en mai salle du club.

De nouvelles formations seront proposées en 2016 de Niveau 1 et de niveau 2 en fonction du nombre de candidats. (Session de 5 fois 2 heures à 1 semaine d'intervalle, 20€ les 5 sessions)

Le nouveau conseil d'administration issu de notre dernière assemblée générale

Président : Eugène Richard
Vice-Président : Ernest Guyon
Trésorière : Nicole Richard
Trésorière Adj. : Colette Bouvier
Secrétaire : Joseph Parris
Secrétaire Adj. : Gisèle Davenel
Membres : Francis Maigret, Marcel Bourdin, Pierre Janier, Aimée Requet, Monique Godais



Des Vacances d'une Semaine (proposées par notre fédération départementale)

5 adhérents partent 1 semaine en Andalousie du 3 au 9 octobre
 4 adhérents partent 1 semaine en Camargue du 20 au 27 juin 530€/Pers.
 17 " " " 5 au 12 sept. "
 8 " " " 19 au 26 sept. "

Les vacances en Camargue sont subventionnées à hauteur de 185€/personne pour les non imposables.

Nous attendons un retour favorable de ces expériences 2015 (initiées par « gemouv 35 » depuis déjà quelques années) pour développer et diversifier tant les formations informatiques que cette formule de vacances vers d'autres destinations à l'avenir.

Centre Communal d'Actions Sociales « ccas »

Le 24 janvier, 122 personnes se sont réunies à la salle polyvalente pour le traditionnel « après-midi récréatif » proposé par le CCAS aux Louvignéens de plus de 70 ans.

Pendant près de 2 heures, Dédé & Marie-France ont enchanté le public avec un répertoire varié :

- Chansons rétro comiques,
- Guitare,
- Harmonica

Et beaucoup d'humour et d'amour partagé avec les spectateurs.

Ces spectateurs qui ont repris en chœur la plupart des chansons.

Après le spectacle, un goûter servi par les membres du CCAS a clôturé ce sympathique après-midi.

Date à retenir : Samedi 03 octobre
à la salle polyvalente pour le repas annuel.



Ecole Publique Charles Perrault



L'école se refait une beauté... Pendant les vacances d'hiver et de printemps, l'école a bénéficié d'une remise en beauté avec le changement des fenêtres, portes et huisseries côté rue Madame de Sévigné.

A l'automne, c'était le câblage de l'école qui était réalisé afin de mettre en place un serveur informatique supprimant ainsi le réseau wifi dans l'école.

En cette fin d'année scolaire, les enfants et l'équipe pédagogique ont préparé une exposition. Au travers d'affichage de productions d'élèves, de photographies, mais également d'enregistrements et de vidéos, les visiteurs ont pu découvrir des activités réalisées au cours de l'année : les journées anglaises, le travail sur l'éducation au goût, les activités sportives, les sorties, les projets culturels...

C'était aussi l'occasion de visiter ou revisiter notre école : les salles de classe, la salle de motricité, la salle de sieste, la bibliothèque de l'école.

Voici un aperçu des activités et projets réalisés au cours de l'année scolaire :



Salle de sieste



Salle de motricité



Bibliothèque de l'école

Le prix des Incorruptibles

Dans le cadre d'un partenariat avec la bibliothèque municipale, les classes ont participé au prix des Incorruptibles. Il s'agit d'un prix littéraire conçu comme un jeu, un défi à relever.

Son objectif est de changer le regard des jeunes lecteurs sur le livre, afin qu'ils le perçoivent comme un véritable objet de plaisir et de découverte.

Accompagnés dans leur lecture, les jeunes lecteurs, de la maternelle au CM2, s'engagent à lire les ouvrages qui ont été sélectionnés, se forger une opinion personnelle sur chacun des livres et voter pour leur livre préféré.



La classe de CP devant le tableau que les élèves ont rempli au fur et à mesure des lectures pour les aider ensuite à élire leur album préféré.

La préparation à l'entrée au collège des élèves de CM2 :

Pour préparer au mieux l'entrée en 6^e des élèves de CM2, la Principale du collège des Rochers Sévigné, Mme Miclet est venue rencontrer les élèves et leur famille. Lors de cette réunion, elle a présenté le collège, les différents intervenants, ainsi que des emplois du temps des classes de 6^e. Les enfants ont également pu lui poser des questions. Quelques jours plus tard, toute la classe a été accueillie au Collège pour y passer une journée. Les élèves ont découvert les lieux (les salles de cours, le CDI,

le self, la salle de sport...). Ils ont pu suivre une classe de 6^{ème} ou 5^{ème} pendant une heure de cours et participer à une découverte de l'allemand. Ce fut une journée riche en découvertes.



Mme Miclet, Principale du Collège des Rochers est venue dans la classe de CM2 présenter le collège aux élèves et à leur famille

Le projet Musique à l'école :

Cette année le projet concernait 3 classes - CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2- sur le thème : « Rythmons nos mots sur le chemin du respect et de la tolérance ». Les élèves ont travaillé sur le rap et le slam. Chaque classe a écrit le texte de rap ou slam qui a été mis en rythme et en musique par Laure Blanchard, intervenante musique du Conservatoire de Vitré. Une salle de l'école a ensuite été transformée en studio d'enregistrement pour que les enfants enregistrent leur création.

Voici le refrain du rap des CM2 :

*Nous, on est tous différents
On s'entend bien pour autant
De l'été jusqu'au printemps
On se tolère tout le temps*

*On peut faire un mauvais pas
Nos amis s'ront toujours là
On avance pas à pas
Et notre maîtresse est sympa*

La sortie à Saint Coulomb :

Le lundi 4 mai 2015, les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 sont allées à Saint-Coulomb au bord de la mer entre Saint-Malo et Cancale.

Le matin, les enfants ont pu découvrir le magnifique paysage à travers sa faune et sa flore et différentes activités: observation des oiseaux marins avec une longue-vue, découverte de la salicorne (un peu salée!) et des plantes de la dune (fenouil et roquette sauvage), «escalade» de la dune les yeux bandés, concours de châteaux de sable et coloriage d'un croquis du paysage avec des éléments naturels.

L'après-midi, la pêche à pied leur a permis d'observer des crabes, des berniques (chapeaux chinois), des coques et même un petit poisson appelé la blennie.

Avec un peu de chance, ils sont passés entre les gouttes et sont repartis avec plein de souvenirs dans la tête.



Le jardinage à la maternelle :

Dans le cadre de « la semaine du jardinage pour les écoles », les élèves de Moyenne et Grande Sections ont participé à 3 ateliers de jardinage dans une jardinerie de Vitré.

Ils ont rempoté des fraisiers qu'ils ont rapportés ensuite à la maison. Un autre atelier leur a permis de reconnaître les animaux utiles au jardinier (oiseaux, coccinelles, hérissons et même les araignées !).



Enfin, ils ont découvert des plantes aromatiques (ciboulette, persil, thym, romarin, menthe, laurier, sauge)

Ces ateliers s'articulaient avec l'activité « jardinage » proposée par les enseignantes aux élèves de maternelle, lors des Activités Pédagogiques Complémentaires, du mardi soir.

La classe découverte des Grandes sections au Centre équestre :

Début juin, les élèves de Grande Section sont allés passer 2 jours au Centre équestre Fénicat de Bruz. Les enfants ont appris à monter à poney. Ils ont aussi participé à la préparation des box, au brossage des poneys... Au programme également, un atelier « nature » avec la découverte des vers de terre. Les enfants ont pu rapporter à l'école un lombricarium pour observer la vie des lombrics.



Les élèves de Petite et Moyenne Sections à la ferme :

Le 11 juin, les classes de Petite et Moyenne Sections se sont rendues au domaine de la Haute Hairie à Saint M'Hervé. Les Petites sections ont découvert les différents animaux de la ferme pendant que les Moyennes sections participaient à un parcours pédagogique autour d'ateliers sur les 5 sens avant de s'exercer au Land'Art.

Les CM2 s'informent sur les maisons du futur :

Dans le cadre des programmes de géographie et de sciences, les élèves de CM2 avaient invité Grégory Vannobel, le papa de Manon et Lilian, à venir leur parler de constructions moins gourmandes en énergie.

Après leur avoir présenté son métier de thermicien (il a créé Ener'éthik), il a rappelé les enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique et a exposé l'intérêt des maisons passives. Ensuite, il a montré aux élèves le fonctionnement d'une caméra thermique et les différents isolants qui peuvent être proposés dans les constructions neuves ou pour la rénovation. A l'issue de cette présentation, durant laquelle les élèves ont posé de nombreuses questions, chacun a pu envisager des solutions pour que l'avenir de notre planète soit moins sombre.



Pour toute information concernant l'école (visite, inscription...), vous pouvez prendre contact avec la directrice, Stéphanie Leroux, au 02.99.49.07.83 ou par l'intermédiaire de la rubrique « contact » du site internet de l'école : <http://www.ecole-charlesperrault-louvignedebais.ac-rennes.fr>





Comme chaque année, l'Envol organise des activités, ce qui permet aux enfants de l'école Charles Perrault de faire des sorties pédagogiques avec l'équipe enseignante et d'avoir du matériel scolaire neuf.



Spectacle de Noël

Les deux associations de parents d'élèves de Louvigné de Bais (L'ENVOL et L'APEL) ont organisé, en collaboration, un spectacle de Noël qui a réuni les enfants des deux écoles. Magie Gantesque est venu nous faire découvrir son univers de magie et d'humour.

Gouter de Noël

Comme à son habitude, le Père Noël est venu nous rendre visite à l'occasion du goûter de Noël organisé au

sein de l'école. C'est toujours un plaisir pour les enfants de pouvoir manger des viennoiseries et boire des jus de fruits, tout en pensant au jour de Noël qui arrive à grands pas.

Caramels

Pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé la vente de caramels. Ces caramels sont fabriqués par «Les Gourmandises de Nini». Comme l'année précédente, ce fut un vrai succès. Pour 2015, une centaine de paquets a été vendue.

Fête de l'école

La fête de l'école rythme la fin de l'année scolaire. Cette année, elle a eu lieu le samedi 27 juin 2015. Les enfants ont dansé et chanté, avec leurs classes respectives, dans l'après-midi, sur un thème qui nous touche tous «le respect et la tolérance», suivi en soirée d'un repas dansant.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous le samedi 10 octobre 2015 pour notre GRAND LOTO.

A P E L / Envol

Vide-grenier

Ce dimanche 24 mai, tout Louvigné était en ébullition pour la 11ème édition du vide-grenier.

456 emplacements ont trouvé preneurs sous un soleil radieux. Ils ont pu profiter des divers stands, restauration avec galettes/saucisses, frites et autres, ainsi que la nouveauté d'une structure gonflable qui a fait le plaisir des petits et des grands enfants. L'école d'art plastique nous avait fait le plaisir d'exposer dans diverses vitrines du bourg, où les passants pouvaient admirer leurs œuvres, et encore merci pour la réalisation de leur panneau pour annoncer notre manifestation.



Nous tenons à remercier les conseillers municipaux qui nous ont fait l'honneur de venir déambuler dans notre ville, et constater la bonne cohésion entre les 2 écoles. Nous remercions également des membres du conseil qui se sont excusés pour leur absence ainsi que Mr le Maire.

Nous tenons également à dire un grand, grand merci à tous nos bénévoles qui ont apporté leur aide tout le week-end, sans quoi ce vide-grenier ne serait pas une réussite.

Laurence Loison et William Lafosse, présidents des associations de parents d'élèves des deux écoles, sont satisfaits de leur journée, et vous donnent rendez-vous l'année prochaine.

Surprise Party

Samedi 28 février, une centaine d'enfants des 2 écoles de Louvigné (Ecole Saint Patern et Charles Perrault) a participé à la surprise party organisée par l'APEL et l'ENVOL. L'ambiance était assurée par les DJ Lanig et William. Les enfants ont eu l'occasion de danser tout l'après-midi sur des rythmes endiablés. Les deux présidents Laurence Loison et William Lafosse se félicitent du succès rencontré chaque année par cette animation qui permet aux enfants des deux écoles de passer un après-midi festif.



Ecole privée Saint Patern

Mail : eco35.st-patern.louvigne-de-bais@eco.ecbretagne.org

Site : <http://st-patern-louvigne-de-bais.ecbretagne.org>

Portes ouvertes de l'école :

Comme chaque année, St Patern a ouvert ses portes. Le samedi 28 mars, les parents ont eu pu venir se balader dans les classes et ainsi découvrir le travail fait par leurs enfants. Les parents étaient guidés par les CM qui les ont conduits dans leur école.

Nous avons profité de cette matinée pour accueillir de nouvelles familles qui ont visité l'école et plus particulièrement le « jardin » des maternelles avec sa pelouse et ses jeux.

Théâtre :

Cette année, le théâtre qui a animé les portes ouvertes a eu beaucoup de succès. Nous avons joué deux pièces : Les CE1 ont suivi le thème de l'année et ont joué le Cirque Contrario. Avec l'aide de Marie-Noëlle et Gilbert, ils ont appris leur texte et leur métier d'apprenti acteur. Quelques CM ont joué aussi une pièce « Pas si simple, le passé simple ».

Pour les parents qui n'ont pas pu être présents et qui souhaitent inscrire leur enfant dans l'école, il suffit de prendre rendez-vous avec le directeur soit par mail, soit par téléphone. Les effectifs par classe sont homogènes afin de permettre à tout le monde de rejoindre notre école. Alors n'hésitez pas. Dans l'attente et le plaisir de vous voir.

Visite à la ferme :

Les enfants de CP-CE1 racontent : « On a visité la ferme de Janis et de ses parents Jérôme et Elodie Gobin : c'était très bien. On a fait le tour des



bâtiments pour regarder les vaches et les génisses. On leur a donné à manger et dans les seaux, on voit du blé, du maïs, de l'avoine et de la paille. Les veaux sont dans des box, ils ont des étiquettes aux oreilles avec un numéro. Le lait de la traite des vaches est conservé dans un grand tank à lait avant de partir à l'usine. Dans la journée, les vaches sortent dans les champs pour brouter l'herbe.»



Patern-Circus :

Cette année, nous avons fait le choix de ne pas organiser de sortie scolaire mais de faire venir un cirque. Les quinze premiers jours de juin, St Patern a fait son cirque. Tous les élèves, des tout-petits aux plus grands ont pendant 2 semaines exprimé leurs talents d'acrobates ou d'artistes.

2 représentations ont eu lieu les vendredis 5 et 12 juin à 20h00.

Ce projet de cirque a été porté toute l'année par l'ensemble de l'école. Les affiches publicitaires ont été faites par les élèves de chaque classe, les billets, vendus par les enfants.

Ce projet se poursuit avec la kermesse de l'école le dimanche 21 juin.

Les emplois du temps de l'école.

Cette année, nous sommes entrés dans la réforme scolaire. Un travail sur lequel nous travaillons depuis plus de 2 ans avec la mairie. Toujours dans le souci d'organiser

au mieux le rythme des enfants, nous avons fait le choix pour 2015-2016 de légèrement modifier l'emploi du temps des maternelles. Celui des élémentaires ne bougent pas. Les emplois du temps de l'année prochain sont affichés dans les panneaux de l'école.

Carnaval 2015

Cette année encore, les élèves ont défilé dans les rues de Louvigné-de-Bais à l'occasion du traditionnel carnaval de l'école.

Des petits clowns à la classe des sorciers, en passant par les tableaux vivants de formes et couleurs, les masques africains et les animaux sauvages, tous ont défilé sous le soleil.

Nous tenions également à remercier les parents qui nous ont permis de clôturer notre parade tous ensemble, par un goûter très apprécié par les petits et les grands.



Galette des rois

Les classes maternelles ont fêté les rois en préparant des galettes dans chaque classe.

Les enfants de PS-MS ont invité leurs camarades de MS-GS à venir les déguster dans leur classe.



Spectacle « Petit Bleu et Petit Jaune »

Mardi 13 janvier, les enfants de MS-GS sont allés au centre culturel de Vitré voir le spectacle de « Petit Jaune et Petit Bleu ».

La semaine suivante, ils ont participé à un atelier corporel sur les couleurs en prolongement du spectacle.

Festival de basket

Cette année encore, des élèves de CM1 - CM2 ont participé au festival de basket organisé par Sainte Marie.



La motivation des joueurs, leur esprit sportif, mais aussi la présence encourageante des parents ont été les points forts de nos équipes. Le dernier match disputé par l'école a d'ailleurs été 100% Louvignéen : Sur le terrain, les 2 équipes féminines de St Patern se sont affrontées en match de barrage, tandis que, dans le public, les garçons étaient présents pour encourager les joueuses en herbe et les aider à aller au bout de leurs efforts !

Les photos de l'évènement sont à consulter sur le site de l'école.

Les petits champions de la lecture

Cette année, les élèves de CM2 ont participé au championnat de lecture à voix haute des «Petits champions de la lecture».

La première finale a eu lieu en classe, au mois de décembre. Ce moment fut très agréable, puisque l'ensemble de la classe a joué le jeu en s'investissant dans des lectures d'extraits soigneusement choisis par les lecteurs. Finalement, c'est Lucile qui a été désignée comme «petite championne de la classe».

Après une période de préparation menée avec l'ensemble de la classe, Lucile a donc participé à la finale régionale, à Rennes, qui s'est déroulée le samedi 4 avril. Pour cette épreuve, elle avait choisi un extrait du livre L'Étrange Palais de glace, de Mary Pope Osborne. La classe, qui l'avait soutenue et encouragée, a été fièrement représentée.



APEL / OGE

Galette des rois

Vendredi 16 janvier, l'APEL avait invité les parents d'élèves à se réunir autour de la galette des Rois. Ce fut l'occasion de se retrouver pour se souhaiter les vœux de Bonne Année et passer un bon moment.



Galette des rois

Portes ouvertes

Le samedi 28 mars, l'école a ouvert ses portes pour accueillir les nouveaux parents ainsi que les actuels qui ont pu assister aux représentations théâtrales données par les enfants et mises en scène par Monique. Nous remercions les enfants qui ont orchestré la visite, laquelle s'est terminée par le verre de l'amitié offert par l'APEL.



Portes ouvertes



Soirée APEL

C'est le cirque à l'APEL !

Samedi 14 mars, l'APEL a organisé une soirée dansante sur le thème du cirque. (Thème de l'année à l'école). Ce fut l'occasion de se



Soirée APEL

retrouver déguisés autour d'un repas et de découvrir les numéros présentés par la troupe des Zouav'à l'APEL, constituée des membres de l'association.

Travaux

Nous avons profité des vacances de Février et d'Avril pour effectuer divers travaux de menuiserie réalisés par une entreprise locale : changement des fenêtres et portes classes CE et CM.



Travaux

Bénévoles

L'APEL et l'OGEC ont toujours besoin de bénévoles tant pour les manifestations que pour les différents travaux. C'est pourquoi une adresse mail a été créée :

ogecapelstpatern@gmail.com

N'hésitez pas à nous contacter

Bureau OGEC

Suite à l'élection du début d'année, 3 nouvelles recrues ont rejoint l'association (Sébastien Jouis, Jonathan Carca, Yoann Lerouzes) ce qui porte la nouvelle équipe à 16 personnes.

Présidente : Marie-Christine Batteux

1^{ère} Vice-Présidente : Renée Fougères

2^e Vice-Président : Philippe Lansade

Secrétaire : Adeline Le Comte

Secrétaire adjointe :

Véronique Poirier-Paitier

Trésorière : Sabrina Brilland

Trésorière Adjointe : Paméla Roussel



Bureau ogec

Amicale de Pêche Louvignéenne

Une belle saison 2015

L'Amicale de Pêche Louvignéenne a vu le nombre de ses adhérents progresser de près de 60% cette année. Il y a eu une meilleure communication de notre association, tant dans la commune que dans les communes environnantes, la météo s'est faite aussi plus clémente. Bref, que du bonheur pour vous et pour nous. C'est la raison pour laquelle nous tenions à vous remercier d'être venus nombreux aux différents lâchers et d'avoir permis à l'association de perdurer dans le temps. Merci également aux bénévoles et aux membres du bureau pour leur implication dans l'association et au maintien de la propreté de l'étang, ainsi qu'au bar-PMU « La Rozell » et la boucherie « Le Petit Limousin » en tant que points de vente des cartes pour l'association.

Quelques nouveautés

Comme vous avez pu le constater, les cartes de pêche ont changé de look cette année. De même, un nouveau panneau d'affichage est présent à l'étang, vous pouvez y suivre les différentes informations sur la vie de notre association. Enfin, une adresse électronique a été mise en place afin de permettre aux adhérents de communiquer avec les membres du bureau, et à ces derniers de communiquer entre eux.

Contact : pechelouvigne35680@laposte.net

Un logo pour l'association (concours)

Afin de mieux faire connaître et reconnaître par vous tous, nous vous proposons un concours graphique visant à instituer un logo pour notre association. **Ce concours est ouvert à tous.** Le but est que l'association soit reconnaissable parmi les



autres associations communales à la simple vue de son logo, qui apparaîtra ensuite sur toutes les affiches, cartes de pêche et documents internes à l'association.

Vous pouvez nous faire parvenir vos croquis sous forme papier (à déposer dans ce cas en mairie) ou sous forme électronique (à l'adresse de contact : pechelouvigne35680@laposte.net). L'idée de ce futur logo devra intégrer le thème de la pêche ainsi que le bien vivre dans la commune.

Le choix final du logo sera débattu à la prochaine assemblée générale (courant novembre) et **le gagnant se verra remettre une carte de pêche à l'année comme cadeau.** N'oubliez donc pas d'inscrire vos coordonnées avec votre croquis. A vos crayons alors!

Repas de fin de saison

Il est vraisemblable que le repas de clôture de la saison de pêche se fera plus en avance cette année, probablement courant juillet. La date n'étant pas fixée, vous serez quoi qu'il arrive au courant de ce repas via l'affichage dans la commune et le publipostage (courrier et électronique).

Les membres du bureau (Adrien FERRE et David CADIEU) et moi-même nous souhaitons un bel été et de bonnes vacances à tous.

Le Président de l'Amicale de Pêche Louvignéenne, Mathieu MONGIN.

Association Espace Sophro :

Cette association a pour objectif de promouvoir la Sophrologie Caycedienne. C'est un espace pour se retrouver avec soi-même, ou l'on apprend des techniques de relaxation dynamique. Sa pratique régulière amène de la sérénité, et participe à améliorer sa qualité de vie.

27 personnes réparties en 3 groupes, participent régulièrement aux séances collectives, à raison d'une séance par semaine pour chaque groupe :

- deux séances le lundi soir, de 18h à 19h, et de 19h15 à 20h15.

- une séance le jeudi soir de 19h à 20h.

Les séances se déroulent à la salle Beau Soleil.

Quelques témoignages :

« La sophrologie, ça aide à prendre du recul », « je reste sereine malgré la tension au travail », « je relâche mes tensions musculaires, je suis moins stressée, et je gère mieux les conflits à la maison », « je dors mieux »...

Date à retenir : le 5/09/2015
au Forum des associations.

Infos : il y aura une réunion d'informations sur la méthode, et sur les modalités d'inscription en septembre (date à préciser).



Contacts :

Présidente : Mme Edith Haleux,
02 99 49 07 63.

Secrétaire : Mme Maryvonne
Letué , 02 99 49 03 51.

Sophrologue : Mme Christine Dayot,
02 99 49 01 24

DYNAMIC GYM

Cette saison 2014-2015 s'est terminée avec un bilan positif grâce à nos 45 adhérentes. Un repas convivial au restaurant « l'embuscade » à Torcé a clôturé l'année.

Les participantes ont apprécié nos deux animateurs, François le jeudi et Vincent le samedi, pour leur connaissance et leur compétence. Lors de ces cours, l'ambiance est bon enfant et chacune peut évoluer à son rythme tout en développant sa forme physique, et le petit moment de relaxation en fin de cours est un régal.

Les cours reprendront le jeudi 10 Septembre, à la salle polyvalente (toutes les semaines, hors vacances scolaire), et l'association possède tout le matériel nécessaire à la pratique de la gym.

- Jeudi de 19h30 à 20h30 - Step
- Jeudi de 20h30 à 21h30 - Gym dynamique
- Samedi de 09h30 à 10h30 -Gym douce

Les tarifs sont les suivants :

- 70€ pour 1 cours/semaine
- 100€ pour 2 cours/semaine
- 120€ pour 3 cours/semaine

A noter deux cours gratuits pour la découverte de notre activité

Contact : marie-christine.louin@orange.fr ou 0677234133

Pour garder la forme à tout âge, venez nous rejoindre pour une heure de détente

Les ptites raquettes

Une saison de loisir qui donne des envies de compétition !!!

Une saison de tennis de table en mode loisir va s'achever le 13 Juin prochain avec un tournoi ouvert à tous (licenciés et non licenciés) et une assemblée générale le 26 juin. Cette saison de loisir a donné des envies de compétition à certains joueurs et donc le club inscrira une ou deux équipes adultes en compétition pour représenter Louvigné au niveau départemental pour la saison 2015-2016. Le niveau de nos jeunes ayant également progressé tout au long de l'année, nous prévoyons de mettre en compétition une équipe jeune.

En mars dernier, nous avons vu un nouveau joueur intégrer nos entraînements : un ROBOT (voir photo). Ce robot permet au joueur de se perfectionner sur



Le Robot d'entraînement en action !!!

les diverses techniques avec des cadences adaptables au niveau de chacun. Nous remercions la mairie pour l'achat de trois tables supplémentaires, ce qui nous permettra d'avoir du matériel de compétition.

Informations : Lanig Simon
06 02 13 90 94

Site Internet :
lesptitesraquettes.e-monsite.com

Date à retenir : 13 juin :
Tournoi Jeunes
(7-14ans) dès 9h et Adultes dès 14h
26 Juin : AG à 19h Salle du Club





Stade Louvignéen Football-club

Une belle saison passionnante

La saison sportive se termine et le constat est très satisfaisant à tous les niveaux.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, je souhaite remercier : les joueurs, les entraîneurs, les arbitres du club et les bénévoles de représenter si bien les valeurs de notre association Le Stade Louvignéen.

Merci aussi à la municipalité pour l'entretien des terrains.

Ce millésime 2014 -2015 est certes moins émotionnel que ces 2 dernières années, cependant il est aussi important. L'objectif était de stabiliser le club sportivement et financièrement. Nous l'avons réussi cette année d'une belle manière.

Cependant attention, rien n'est jamais gagné, il faut continuer ce renforcement.

Cette saison a été passionnante en séniors avec la (re)découverte de la DRH pour notre équipe fanion. Elle termine 3^e et rentre dans l'histoire. Jamais notre club n'avait connu un pareil classement. C'est une saison pleine que l'équipe a réussi. Nous nous attendions à un championnat plus difficile mais c'était sans compter sur le talent des joueurs et sur le bon travail de Manu Heurtel et Cédric Loury. Nous avons maintenant tous hâte de les voir rejouer la saison prochaine.

Pour notre réserve, cette saison a été plus compliquée dans un championnat très serré, elle se classe tout de même 5^e de ce championnat et conforte son maintien.

Concernant notre équipe C, l'objectif est aussi acquis. Elle monte en D4.

Elle a réalisé une magnifique saison en haut du classement et évoluera la saison prochaine dans un championnat plus conforme à son niveau.

Nos équipes de jeunes dévorent eux aussi le foot avec passion. La joie de se retrouver, de pratiquer leur sport et là aussi de réaliser d'excellentes performances. Pour preuve toutes

nos équipes en entente avec St Aubin des Landes, Cornillé et Etrelles se maintiennent dans leur championnat respectif.

De plus, nous avons certaines catégories qui sont en haut de l'affiche, ce sont nos U13 et U11.

Les U13 ont participé à la finale départementale à Dinard, ils terminent à la 5^e place du Département.

Les U11 ne sont pas en reste puisque cette génération très prometteuse a réalisé une saison exceptionnelle. Ils ont aussi participé à la finale départementale en se classant à la 13^e place. La saison des tournois s'annonce bien, les U13 ont d'ailleurs déjà remporté le tournoi de Noyal sur Vilaine et les U11 celui d'Orgères.

N'oublions pas Corentin, Pierre et Bruno, les 3 arbitres du club qui travaillent dans l'ombre tous les dimanches. Leur travail est parfois très compliqué, souvent critiqué par les joueurs et les supporters mais il est nécessaire et indispensable pour notre association et le football.

A ce titre, je souhaite aussi évoquer le rôle des supporters. Ils sont importants et très encourageants, cependant nous souhaiterions des encouragements sans insultes sur les arbitres et les joueurs. La passion du foot, nous emporte tous cependant n'oubliez pas que derrière un rôle, nous avons des humains. Nous avons aussi de nombreux jeunes enfants dans les gradins. Ne donnons pas une mauvaise image de notre club et de notre commune en véhiculant

des propos injurieux, blessants. Alors continuons à encourager notre équipe avec des chants, des tambours, des affiches mais ne transmettons pas de mauvaises images aux adversaires et surtout aux nouvelles générations.

Après avoir évoqué le sportif, dressons rapidement un bilan annuel de notre activité extra sportive. Quel travail réalisé et quelle année !!!

Le club a organisé :

- Un match amical en début de saison avec la réception de l'AS Vitré contre la réserve du SCO d'Angers.
- Le repas de l'association
- Un loto. Le temps pluvieux du 1^{er} Mai, nous a permis de faire salle comble.
- Le tournoi en salle vétérans, qui est reprogrammé pour la seconde année.

Reste à venir les 2 dernières animations :

- Le tournoi Interquartier organisé pour la seconde année avec le club de Volley
- Le tournoi U11 et U13 qui s'annonce très positif à l'heure actuelle avec de nombreuses réservations.

Nous avons aussi effectué une recherche active de Sponsors. Cela s'est conclu d'une belle manière lors de la remise officielle d'un nouveau jeu de maillots pour nos séniors A, le 14 décembre dernier, en compagnie de l'ensemble des sponsors. Merci à vous de nous soutenir et d'avoir adhéré aux valeurs du club.



Remise officielle Maillots Séniors A le dimanche 14/12/2014.

Louvigné de Bais Volley Club

Nous véhiculerons avec joie votre image sur les terrains du département.

Avec toutes ces animations, nous réaliserons très certainement une bonne année.

Nous allons réfléchir la saison prochaine avec le Comité à divers projets pour toujours faire évoluer notre association et continuer à instaurer la convivialité et le plaisir d'être ensemble.

Il est maintenant l'heure de prendre un peu de repos, de laisser nos équipements de côté pour se ressourcer pendant la période estivale.

Je souhaite à tous de bonnes vacances et rendez-vous en Septembre pour attaquer la saison 2015-2016

Allez le stade louvignéen !!!!

Le président
Mickaël LOUESSRAD

Contact Utile :

Président :

Mickaël LOUESSARD :

06-01-48-13-69

louessard.mickaël@orange.fr

Secrétaires :

Moïse QUERU : 06-26-38-22-39

queru.moise@neuf.fr

Cédric TREBON : 06-24-61-42-79

Responsable Jeunes :

Ludovic MENARD :

06-12-35-81-29

ludovic.menard324@orange.fr

Responsable Séniors :

Yves GREGOIRE / 06-70-79-30-70

Une nouvelle année sportive s'achève avec un nombre de licenciés en progression pour cette saison 2014-2015. Le club est composé de 130 licenciés, répartis entre le Baby volley (4-6 ans), l'Ecole de Volley (7-9 ans) et 7 autres équipes

Voilà une année qui se termine avec une belle dynamique :

Baby Volley et Ecole de Volley se sont entraînés les samedis matins, encadrés par Marion et plusieurs jeunes qui gèrent les ateliers sportifs avec succès ! Les dernières séances étaient plus animées, grâce à la séance déguisée, et à la séance parent enfant !



Séance déguisée

Nos 13 poussin(es) ont pratiqué les premiers matchs sous forme de plateau, en équipe 2 contre 2 pour plus de mobilité, sous les yeux aguerris des parents et de Marie Ange Betton, qui les encouragent et encadrent à chaque déplacement.

Les benjamin(es) se sont bien battus et ont terminé l'année en beauté, puisqu'ils ont disputé la finale départementale à Louvigné le 11 avril, et terminent vice-champion départemental !

Les minimes ont réussi une très belle deuxième phase et terminent à une très belle troisième place dans leur championnat régional.

Une équipe Cadette a été inscrite en

Coupe de France, et cette première expérience était compliquée puisque les filles après avoir passé le match de barrage d'entrée dans la compétition, se retrouvent dans la poule du Mans et de Nantes qui terminent dans les 16 meilleures équipes de France et s'inclinent dans la magnifique salle des pros de Nantes.

A noter aussi que cette année, une équipe minimes filles a été composée par le bassin de Vitré comprenant les meilleurs minimes des clubs environnants. Quatre de nos Minimes ont fait partie de cette équipe qui a fait un très beau parcours en coupe de France, et remporte la coupe de Bretagne le 14/05/2015. (Flavie Rimeur, Candice Poulain, Anaïs Le Guen, Lucie Pelhâtre). Cette expérience a été très enrichissante, tant au niveau de la cohésion de l'équipe que sportivement !

Une équipe Juniors a été créée cette année. Les filles se sont bien défendues puisqu'elles terminent en tête de la 1^{ère} phase, et 2^e de la poule en 2^e phase. Elles accéderont en seniors la saison prochaine.

Les Mixtes 1^{ère} division finissent cette saison 9^e sur 10, et les Mixtes Honneurs terminent 6^e sur 8.

Belle nouveauté pour le club cette année : L'ouverture du nouveau site internet en octobre 2014 ! Vous pouvez y consulter les résultats des équipes, photos, manifestations, etc... Un grand merci à Jérôme LEBOT pour le temps passé à la mise à jour régulière du site : <http://louvignedebaisvoll.wix.com/ldbvb>

Nous avons également renouveler cette année la boutique de vêtements avec de **nouveaux T-shirt** du club !

La tombola 100% Association a été reconduite. Malheureusement pas de gagnant au tirage cette année. Mais elle a permis de rapporter 800€ de bénéfices au club de Volley.

Finale de la Coupe U13 Départementale



Les U11 au challenge départemental.

Nous remercions aussi la mairie qui subventionne exceptionnellement un panneau d'affichage. Ce dernier sera très utile, notamment pour les rencontres jeunes et détente.

Plusieurs animations se sont déroulées cette année :

Tour de barrage de la Coupe de France Cadettes le 26 octobre 2014 : Louvigné a accueilli St Briec et Gennes/Brielles, Elles se sont qualifiées pour le 1^{er} tour !



Cadettes

- Galettes des Rois pour tous mi-janvier
- Sortie au Rennes Volley le samedi 4 avril
- Samedi 11 avril : finale FSCF à Louvigné ! Nos benjamins(es) ont perdu la finale, mais se sont bien défendus toute l'année puisqu'ils ont terminé 2^e !



Finale benjamins

- Vendredi 24 Avril a eu lieu le tournoi détente. 11 équipes se sont rencontrées, dans une ambiance très conviviale.



Tournoi détente

- Samedi 25 avril : place aux jeunes pour le tournoi Poussins/ Benjamins et Minimes

Samedi 30 mai : Tournoi interquartiers Foot/Volley ouvert à tous les Louvignéens pour une journée sportive et conviviale

Afin de préparer la saison prochaine, Damien RICHARD organise un



Tournoi jeunes

stage de reprise du 19 au 21 août 2015, pour tous les licenciés âgés de plus de 13 ans :

- préparation physique générale
- technique sans ballon
- technique avec ballon

Assemblée Générale a eu lieu le vendredi 19 Juin 2015

Nous tenons à remercier tous les bénévoles de l'association pour leur investissement tout au long de l'année : les entraîneurs, les arbitres, les responsables d'équipes, membres du bureau, les joueurs et parents.... Grâce à vous tous, le club progresse et reste sur une belle dynamique !

La saison sportive reprendra en septembre. Jeunes et adultes qui désirent jouer, ou participer à la vie de l'association peuvent se faire connaître auprès des responsables qui suivent :

**Damien Richard : 06 47 00 04 60,
Rozenn Jeuland : 06 15 53 73 25,
Elodie Jeuland : 06 27 02 05 33**

Vie culturelle

La Bibliothèque

La bibliothèque vous propose un large choix de romans, d'albums pour la jeunesse, de bandes dessinées, de documentaires et de revues. Vous pouvez également emprunter des CD audio et accéder de chez vous à la vidéo à la demande.

Une écoute de nos CD est possible grâce à la mise en place d'un casque d'écoute.

L'entrée à la bibliothèque est libre et gratuite. Une inscription annuelle de 5 euros par famille vous permet d'emprunter des documents et d'avoir accès à la

vidéo à la demande. Chaque lecteur peut emprunter 4 livres, 2 revues et 3 CD pour 3 semaines.

L'équipe de la bibliothèque composée de 5 bénévoles et d'une salariée vous accueille, le mercredi de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 13h et de 14h à 16h.

Vous retrouverez toutes nos actualités sur le blog de la bibliothèque : <http://bmlouvignedebais.wordpress.com/>

Les partenariats :

La bibliothèque accueille l'école Charles Perrault et l'école Saint-Patern, le Centre de Loisirs et Capucine.



Les animations :

Toutes nos animations sont gratuites. L'inscription est obligatoire.

Chaque mois nous accueillons Fanny de l'association « Histoires de grandir ». Cette lecture animée « Croq'histoires » est destinée aux enfants de 0 à 3 ans.

Nous participons également à deux prix littéraires, un pour les enfants de la maternelle au CM2, il s'agit du prix des incorruptibles et un pour les adultes, Le prix « A la Folie ».

Contact : Agathe Lanoës

18, rue Anne de Bretagne

35680 Louvigné de Bais

02 99 76 95 22 /

bm.louvignedebais@gmail.com



Théâtre « la vigne au loup »

Cette année encore, les cours de théâtre dispensés par Patricia Pierre rencontrent un réel succès. Le lundi, un cours de 2 heures pour les ados/adultes, le mardi après l'école, c'est au tour des plus jeunes (8/11ans) et enfin le mercredi après-midi, ce sont les pré-ados de 11 à 14ans qui prennent place sur les planches. Au total, 35 inscrits pour cette année 2014/2015.

Tout au long de l'année, ils ont fait des exercices ludiques pour améliorer l'expression du corps et de la voix. Ils ont aussi appris à mieux se concentrer à travers la relaxation respiratoire. Ils ont fait beaucoup de jeux de rôle et de l'improvisation.

Pour clore cette belle saison, des représentations ont eu lieu les 29 et 30 mai à la salle polyvalente

- Les plus jeunes ont joué « La forêt des sortilèges ».
- Les pré-ados ont présenté « Et si on imitait les adultes ! ».
- Les ados/adultes sont allés à travers plusieurs petits sketches « Au pays de l'absurde ».

Denombreuses personnes permettent à cette association de perdurer. Tout d'abord, Patricia Pierre qui anime les cours, les membres de l'association qui donnent de leur temps pour maintenir l'activité, les comédiens qui sont heureux de venir et leurs parents, famille et amis pour l'aide apportée lors des représentations. Nous remercions également la municipalité pour son soutien.

Une nouvelle saison va commencer, nous accueillerons avec joie quiconque désirant s'impliquer dans l'association. D'un autre côté, si vous souhaitez vous lancer dans la comédie, n'hésitez pas à contacter Stéphanie Barbey 06 70 36 70 97, Patricia Pierre 06 85 64 29 06 ou Isabelle Bonneau 06 89 31 42 99.

Les cours se déroulent dans la joie et la bonne humeur et sont ouverts aux enfants à partir de 8ans, ados et adultes.



Rendez-vous donc au forum des associations début septembre 2015. Témoignages des Ados : Maïwenn, Nolwenn, Youna, Audrey et Anaïs (7ème année de théâtre)

«Le théâtre permet de nous évader et de nous mettre dans la peau de personnages différents.»

«Il nous permet d'exercer notre passion avec une bonne prof dans une bonne ambiance de détente et de rire. C'est un bon défouloir ...»

«Les cours nous ont permis d'être plus sûres de nous, de parler moins vite et plus fort ...»

Nolwenn rêve un jour d'être une artiste comme Florence Foresti ...

Composition du bureau :

Présidente / Stéphanie Barbey et

Vice-président / Paul Renault

Secrétaire / Isabelle Bonneau

Trésorière /Marie-Laure Lambert

et Trésorière adjointe /

Marie-Christine Gerard

Laurence Loison / membre

«La vigne au Loup» vous souhaite à tous d'agréables vacances ensoleillées.

La Paroisse

Le 5 Avril 2015, 8 jeunes ont fait leur profession de foi. Marine, Louhane, Mathieu, Hugo, Marie, Adrien, Jade, Laura.

La célébration était présidée par le Père Jean -Piou



Profession de foi

Le 17 Mai 2015, 11 enfants ont fait leur première des communions. Mathis, Evann, Dimitri, Albane, Noah, Gaël, Nicolas, Lanzo, Thibaut, Thomas, Jakez.

La célébration était présidée par le Père Guillotel.



Première des communions





Ecole de Dessin

Par le jeu des lignes, des formes, des couleurs et par un regard sur l'art, l'atelier incite à la créativité et sensibilise au fait artistique.

Atelier des jeunes adultes et adultes Le mercredi de 18h15 à 20h15

Deux heures de détente !!!

18h15 et des « brouettes » (nous sommes bavards) on enfile les blouses.

Tout commence par un échauffement !

D'abord les poignets puis les cervicales. S'installer comme il faut face au chevalet.

Puis le coup d'envoi est donné !

Les croquis de préparation s'enchaînent...

Sans lever le crayon de la feuille, main gauche, les yeux fermés... tout cela sur fond musical, plus ou moins endiablé.

Le but ? ne pas tout maîtriser, se laisser aller, lâcher prise...

Le ton est donné, on entre dans le sujet, on s'évade, les couleurs défilent, on crayonne, on peint, on découpe, on colle, on malaxe, on modèle...

2h00 !!! 2H00 de détente, tout cela sous l'orchestration de Stéphanie GALODE, notre professeure depuis 8 ans qui participe, il faut le dire, à nos éclats de rire et nos bêtises, tout en nous emmenant là où elle veut, développer notre imaginaire et être créatif...



Cette année, nous sommes partis en escapade, au parc détente de Louvigné pour « croquer » la nature et dans le parc d'Ar'milin à Châteaubourg pour observer et reproduire les œuvres des artistes exposées.

Des projets de panneaux ont ponctué l'année :

- pour le Vide grenier, panneau exposé à l'entrée de Louvigné et des plus petits en support signalétique

- pour orner la cour de l'Ecole St Patern



Nous avons organisé des expositions, à la Mairie pendant les vacances de Noël et à la bibliothèque. Enfin, pour clôturer l'année notre vernissage fin juin.

Comme Awen qui a intégré une école d'art, une aide est proposée aux jeunes qui souhaitent préparer un dossier pour intégrer une école d'art.

Atelier des enfants

Le mercredi de 14h30 à 16h00 et de 16h30 à 18h00

Ouvert aux enfants à partir de

5 ans, chacun peut à son rythme expérimenter et développer sa pratique artistique.

Afin de pouvoir être disponible pour chacun, les groupes se composent de 12 élèves maximum (un peu plus pour les adultes)

Ils découvrent et pratiquent des techniques variées :

le graphisme, le dessin, la peinture, la gravure, le collage et la rencontre avec des outils et matériaux divers ; le volume par le modelage de la terre et la sculpture à partir de carton, grillage, papier mâché et objets de récupération.

Des stages à thème sont organisés pendant les vacances scolaires. Ouverts à tous les enfants adhérents ou non, de 11h00 à 17h00. Les prochains ont lieu du 20 au 24 juillet et les 27 et 28 juillet.

Contacts :

Email :

dessin.louvigne@gmail.com

Facebook : Atelier d'Arts Plastiques de Louvigné de Bais

Co-présidentes :

Paméla HAMON 06.74.66.73.15

Marylène de CARVILLE

06.70.30.67.97

Adresse : Centre culturel rue Anne de Bretagne à Louvigné de bais.

Les cours et les stages sont assurés par Stéphanie GALODÉ, professeure d'arts appliqués et animatrice expérimentée diplômée en arts plastiques

Fait mains

C'est avec un immense plaisir que je remercie toutes les adhérentes. La saison s'est achevée dans la bonne humeur, je leur dis donc à la rentrée de septembre

Le premier cours floral aura lieu le 8 septembre. L'assemblée générale aura lieu le 15 septembre à 20h à la salle du club. Il n'y aura pas de changement.

- l'art floral ; le mardi de 14h30 à 17h et le soir de 20h à 22h
- cours de cuisine; le lundi et le mardi soir à 19h, 2 vendredis soir par mois à 19h
- activités manuelles : le mardi soir à 20h

Toutes les personnes intéressées peuvent se renseigner chez madame Poulard au 02.99.49.08.33



